

ACTION SOCIALE

Michel Autès

LES PARADOXES DU TRAVAIL SOCIAL

« célèbre et méconnu, ainsi peut-on qualifier le travail social. Cet ouvrage déplie les figures de ce paradoxe, en examine les multiples facettes, les généalogies croisées et les stratégies contradictoires.

« Au confluent des logiques d'action sociale et d'assistance, le travail social obéit selon l'auteur à une structure double, condition même de son efficacité, comme fabrique de cohésion et de lien. Il produit à la fois l'assignation à un ordre social et l'émancipation démocratique des individus et des groupes.

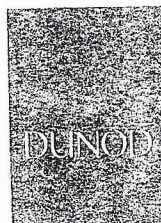
« Après un regard historique et chronologique sur l'évolution du travail social, Michel Autès aborde la question centrale de l'insertion par l'économique qui met le travail et l'emploi au cœur des pratiques. Il propose également une analyse complète des transformations des métiers de ce secteur et esquisse l'émergence d'un travail social conçu comme une politique des subjectivités.

Ce livre propose une lecture du travail social en le replaçant au sein des enjeux contemporains qui articulent l'économique et le politique.



MICHEL AUTÈS

est chercheur au CNRS, au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE) et à l'Institut fédératif de recherche sur les sociétés industrielles (IFRESI), université de Lille 1. Il travaille sur l'analyse des politiques publiques.



M. AUTÈS

LES PARADOXES DU TRAVAIL SOCIAL

MICHEL AUTÈS

Les paradoxes du travail social



9 782100 040780

ISBN 2 10 004078 2
Code 044078

<http://www.dunod.com>

Du même auteur


Travail social et changement social. Analyse d'une action recherche en milieu défavorisé, Paris, CNAF, Études CAF, 1981.
Travail social et pauvreté, Paris, Syros, 1992.

Ce pictogramme mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du **photocopillage**.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur,

provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 1999
ISBN 2 10 004078 2

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. • Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. L'apogée du social de 1945 aux années 1970	7
La résistible construction de l'action sociale	16
Les objets du social	21
La montée en puissance du travail social	34
La triple généalogie du travail social	36
<i>Le service social, 37 • L'éducation spécialisée, 40 • L'animation, 45 • La résistible émergence du travail social, 48</i>	
La mosaïque du social	55
<i>Des professions segmentées, 55 • Des dispositifs, des postes et des métiers diversifiés, 61 • Des publics parcellisés, 65 • Des référentiels éclatés, 67</i>	
Le social catégoriel	71
2. La genèse d'un nouvel âge du social	77
Le social entre en crise	78
De nouvelles représentations de la question sociale	96
La genèse de la catégorie de pauvreté	100
De l'embellie sociale à l'emballlement de la pauvreté	106
De nouveaux dispositifs d'intervention sociale	112
Le basculement dans les dispositifs du social	114
<i>Avant la décentralisation, 114 • Les prémices de la transformation du social, 115 • La décentralisation de l'action sociale, 121</i>	

La naissance des politiques transversales <i>Trois rapports officiels</i> , 126 • <i>La territorialisation des politiques publiques</i> , 130	125
Le travail social à la croisée	136
3. L'insertion, au carrefour du social	153
L'insertion, cheval de Troie du social	157
De la réinsertion à l'insertion: un passage	157
L'insertion: un passeur	160
De l'alternative à l'emploi au traitement social du chômage	165
Les origines de l'insertion par l'économique	170
Une construction réglementaire chaotique	173
Le poids de l'insertion par l'économique	177
L'insertion par l'économique: représentations, pratiques, divergences	180
Les six modèles de l'insertion par l'économique <i>La logique de la réinsertion sociale</i> , 181 • <i>L'insertion: un pas vers l'emploi normal</i> , 183 • <i>Le modèle du «second marché du travail»</i> , 185 • <i>Le modèle de la flexibilité</i> , 187 • <i>La création d'entreprises individuelles</i> , 189 • <i>Une nouvelle logique de l'échange, le non monétaire</i> , 190	181
Insertion par l'économique et nouvelles régulations <i>Status et contrats</i> , 193 • <i>Quelle efficacité de l'insertion par l'économique?</i> , 195 • <i>Le rapport au marché</i> , 197 • <i>Les contradictions dans les dispositifs</i> , 198	192
L'insertion, une bifurcation du social	200
La disqualification du travail social	201
L'insertion, phénix du social <i>Le social subverti par l'économique</i> , 206 • <i>Le retour de la question sociale</i> , 208	205
4. Les métiers du social	219
Profession et métier, qualification et compétence	221
Des définitions académiques...	221
<i>La profession</i> , 222 • <i>Le métier</i> , 223 • <i>La qualification</i> , 225 • <i>La compétence</i> , 228	221
... À leur application au travail social <i>La profession: des semi-professions</i> , 232 • <i>Le métier: prêtres et artisans</i> , 234 • <i>La qualification: la technique comme pré-</i>	232

<i>texte</i> , 235 • <i>La compétence: un art de la relation</i> , 237	
Les trois registres du travail social	241
Des pratiques symboliques	242
Un rapport à l'éthique	246
Une situation d'expérience	248
Le Métis du travail social	252
Continuité et discontinuité dans les métiers du social	259
Continuité des compétences, discontinuité des qualifications	261
Un état des lieux	263
Du travail social à l'intervention sociale	268
Conclusion générale : La magie mystérieuse du mouvement immobile	277
BIBLIOGRAPHIE	287
LISTE DES SIGLES	298
INDEX DES NOMS CITÉS	303
INDEX THÉMATIQUE	309

Il faut donc revenir à l'hypothèse d'un travail social doublement constitué, entre logique de gestion (contrôle) et logique de projet; héritier d'une double généalogie, entre l'action tutélaire de l'État sur les individus et le travail émancipateur au sein de la société civile, inscrit à la croisée des pratiques multiséculaires de l'assistance et de celles qui relèvent de l'action sociale comme capacité de la société de se produire elle-même. C'est cette totalité qu'il faut envisager, dans sa complexité. On n'est pas, avec le travail social, dans une logique de « ou bien, ou bien », mais c'est cette totalité qui permet la lecture de ses finalités et de son efficacité. D'abord, donc, restituer au travail social sa complexité, à l'écart des lectures qui veulent n'en voir qu'une seule face, qu'un seul aspect. C'est-à-dire aussi bien de celles plutôt extérieures qui ne veulent voir que la face noire de la pathologisation des individus qui représentent un danger pour la société¹, que de celles, plutôt internes, qui ne présentent le travail social qu'à travers sa sollicitude bienveillante pour les individus ou sa capacité d'organisation des groupes et des communautés.

Nécessairement double, l'espace où se déploient les pratiques du travail social est traversé par un malentendu qui n'est pas son défaut, son incapacité à communiquer, mais un élément qui le caractérise comme pratique sociale, et le ressort même de son efficacité. Cette duplicité est structurelle. Elle vient de son rapport à son objet, et de l'injonction paradoxale qui l'informe : dire ce que la société ne peut pas entendre, montrer ce qu'elle ne peut pas voir ; être à la fois le mandataire des institutions et le représentant des populations ; tenir ensemble des positions incompatibles et relier ce qui s'oppose et se rejette.

C'est pourquoi la position d'entre-deux n'est que l'envers de cette stratégie du double. Ou plutôt, la stratégie du double est la réponse efficace à la position de l'entre-deux.

C'est pourquoi aussi, cette position est celle d'une impossible énonciation, à commencer par l'impossibilité de la théorisation. Ce n'est pas une maladie ni une mauvaise volonté des travailleurs sociaux s'ils peinent à dire ce qu'ils font. Cette impossibilité est structurelle et tient au mode de construction social des pratiques du travail social.

C'est pourquoi enfin, les modes de légitimation de la pratique du travail social sont particulièrement révélateurs de la nécessité de combiner des représentations et des technologies. Ce qui est vrai de toute action publique, l'est de manière exacerbée dans le champ du social, là où la construction de l'objet est profondément liée à la stratégie de l'action.

1. Je renvoie ici aux analyses des chapitres 1 et 2 sur les théories du contrôle social.

On revient ici, au fond, au débat récurrent sur la théorie de la pratique et des diverses versions des rapports de la raison et de l'action, de l'individu au social, de la liberté au déterminisme. Le travail social est un cas de figure exemplaire pour analyser ces rapports.

La sociologie du travail montre qu'aujourd'hui les composantes personnelles et relationnelles de la compétence prennent de plus en plus le pas sur ses composantes techniques. C'est particulièrement le cas dans le travail industriel au fur et à mesure que se développent les processus de production réordonnés à la dimension de la qualité du produit. C'est bien entendu le cas avec le développement des métiers de service, et d'une manière plus générale, avec l'importance de plus en plus grande des relations de service au sein même des rapports de travail industriels. C'est encore un aspect des paradoxes qui travaillent le social de constater que ces aspects de la compétence qui lui sont si familiers lui reviennent aujourd'hui, après leur détour par l'industrie et les services, sous la forme de reproches qui lui sont adressés : l'activité des travailleurs sociaux ne serait pas assez technique, ils ne seraient pas assez attentifs à l'efficacité de leurs actions, le management du social serait insuffisant, etc. Ce paradoxe, du reste, devrait lui aussi en retour nous interroger sur la véritable portée de ces transformations et de ces inflexions de la compétence dans l'industrie et les services. Désormais, en effet, chaque travailleur doit d'abord payer de sa personne.

Afin de mieux comprendre les évolutions en cours au sein des métiers et des professions du social, on propose, dans un premier moment, d'esquisser d'abord une approche du travail social comme « art de faire¹ ».

LES TROIS REGISTRES DU TRAVAIL SOCIAL

Quittant un moment la logique des professions et des métiers, des qualifications et des compétences, tenant pour acquise la lecture du travail social comme double paradoxal, on voudrait maintenant esquisser une lecture pour rendre compte du mode opératoire des pratiques. Que fait le travail social? Comment agit-il? Comment opère-t-il? On se centre donc sur la pratique, laissant de côté les finalités et les objectifs sociaux qui ont jusqu'ici guidé la lecture et l'interprétation. C'est un retour au quotidien.

On l'organise autour de trois registres. D'abord, le travail social est une pratique symbolique, et son efficacité est de nature symbolique. Ensuite, le

1. L'expression est celle de Michel de Certeau, *op. cit.*

travail social inclut une dimension éthique à l'horizon de ses opérations instrumentales. Enfin, il relève d'une logique de l'expérience¹.

Des pratiques symboliques

Il faut s'entendre d'abord sur la notion de symbolique. S'agissant du travail social, il faut noter que ses activités sont d'abord du registre du dire et de la parole. Parler, écouter, répondre, négocier, communiquer, échanger : les actes du travail ont non seulement le langage pour outil principal, mais ils sont complètement inscrits dans le langage. Et on le remarque le mieux là où le travail social est confronté au défaut du langage ou à l'absence de langage : son action est alors entièrement tournée sur ce défaut ou sur cette absence. Ainsi en est-il particulièrement avec le champ de la psychose. Mais en deçà de cette limite, c'est toujours sur la capacité d'expression des individus et des groupes que le travail social agit².

Le choix du terme symbolique pour qualifier le travail social veut rendre compte de cette dimension essentielle d'inscription de l'agir dans le langage. (Art Teoría / Práctica)

En général, l'usage du terme symbolique dans les sciences sociales a trois sens différents³.

1. L'expérience ne désigne pas ici « les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs », François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 15, mais davantage la notion de monde vécu et l'unité du sens et de l'action qui caractérise la singularité de chaque situation.

2. Ces techniques de l'injonction à être soi-même, au gouvernement de soi, prennent une extension importante dans la société actuelle du fait de la montée de l'individualisme. Alain Ehrenberg y voit une prolongation dans la société ordinaire des techniques de l'assistance à l'endroit des marginaux. « L'individualisation croissante appelle de l'assistance, et il n'existe aucune opposition de principe entre les deux. La vie sociale actuelle exige en effet que l'individu fasse preuve d'initiative, se prenne en charge et travaille ses apparences corporelles et psychologiques dans un monde de mobilité permanente où l'avvenir professionnel, amoureux et familial est instable » (*L'individu incertain*, Paris, Pluriel, 1996, p. 194). Ainsi, l'injonction à être normal que relevaient les auteurs de *La Société psychiatrique avancée. Le Modèle américain*, Paris, Grasset, 1979, pour les années 1970 (Françoise Castel, Robert Castel, Anne Lovell), est devenu dans les années 1990 le modèle ordinaire d'être socialisé (être soi-même). L'ambiguïté demeure toutefois sur le statut de ces techniques dites « d'assistance » qui ne reconnaissent que la part de contrôle exercé sur les individus. Ce qui confirme que la frontière entre assistance et émancipation demeure incertaine, et l'émancipation peut se retourner en contrôle dès lors qu'elle devient un mode ordinaire d'être à la société.

3. Voir Michel Autès, « Du social comme activité symbolique », dans Didier Le Gall, Claude Martin, Marc-Henry Soulet, *L'Éclatement du social, Crise de l'objet, crise des savoirs*, Caen, CRFS, 1984, pp. 35-50.

Un premier sens désigne comme symbolique ce qui est significatif, individuel. Dans ce sens, quelque chose est « symbolique » quand il est particulièrement représentatif d'un ensemble ou d'une classe. On parle ainsi d'un acte, d'un geste « symbolique » en voulant désigner par là un acte ou un geste particulièrement emblématique. De la même façon, on peut appliquer cette manière de nommer à des choses, des lieux, des êtres, etc.

Un deuxième sens réserve au symbolique tout ce qui s'oppose au réel. Ce qui est symbolique est inconsistant, trompeur, voire insignifiant. Dans ce sens là, un acte « symbolique » est un acte qui ne compte pour rien, qui fait semblant, qui refuse de s'inscrire dans le réel, qui est un simulacre.

Les deux premiers sens, bien qu'à l'opposé l'un de l'autre, l'un désignant ce qui est particulièrement signifiant, l'autre ce qui est particulièrement insignifiant, participent du même point de vue dans lequel est symbolique ce qui est l'indice du sens, d'un acte, d'une chose, d'un comportement... Ce qui est symbolique, c'est ce qui est « à la place de », marque d'une absence¹.

Dans un troisième sens, est symbolique tout ce qui s'oppose à la matérialité. Ainsi, les œuvres culturelles, les produits de la pensée, sont symboliques. C'est la définition du monde subjectif, par opposition au monde objectif, comme le définit, par exemple, K. Popper. On peut y attacher plus ou moins d'importance selon le type de théorie dans laquelle on se situe. Dans les théories qui expliquent toute causalité par le jeu des forces et des intérêts matériels, comme, par exemple, la théorie de la détermination « en dernière instance » par l'économie, le symbolique est le reflet, souvent mensonger, d'une réalité qui demeure cachée, travestie. Ainsi, les théories de l'idéologie qui font de celle-ci le pur reflet des rapports de force et de pouvoir déterminé par les luttes économiques sont très représentatives de cette conception du symbolique.

À l'inverse, d'autres théories accorderont au symbolique une place de premier rang dans les facteurs explicatifs de la réalité. Ainsi, les formes symboliques qui organisent le monde, les cultures, les valeurs, peuvent tour à tour jouer le rôle de principe explicatif.

Là aussi, le sens du symbolique va être construit à l'opposé, mais sur un même axe qui pose le langage en extériorité, par rapport à la réalité humaine. Tantôt il n'explique rien, au contraire il est à déconstruire, à traverser, pour

1. Il faut rappeler ici la manière dont S. Freud repère les prémices de la fonction symbolique dans le jeu de l'enfant avec la bobine qu'il cache et fait réapparaître en prononçant successivement les mots « fort », « da », pour symboliser ainsi l'absence et la présence de la mère. Cet exemple est particulièrement frappant pour monter à quel point de la capacité symbolique, l'accès à la parole, est en même temps action, capacité stratégique d'agir dans le monde.

→ amplifie le réel
ou le re-constitue?

atteindre la réalité des faits, tantôt il est constitutif de la réalité des faits dont il explique les raisons en renvoyant à une herméneutique.

Telle n'est pas la manière dont on entend ici le symbolique. Le symbolique reste un domaine à construire dans le champ des sciences de l'homme et de la société¹. On voudrait apporter ici une contribution à cette construction en montrant en quoi le symbolique peut être une manière d'expliquer et de comprendre l'efficacité propre des pratiques du travail social. C'est-à-dire le type d'efficacité qui rend les mots opérants. On se souvient de l'exemple paradigmatique de Claude Lévi Strauss² qui montre comment, lors d'un accouchement difficile, les mots du shaman qui lors d'un rite collectif retraduisent ce qui se passe dans le corps de la parturiente dans le langage mythologique du groupe sont les opérateurs du succès de la thérapeutique. Claude Lévi Strauss en tire des conclusions quant à l'opposition des rites shamaniques qui sont un usage public et collectif du langage, par rapport à la civilisation occidentale qui, avec la psychanalyse, réserve ces usages au colloque singulier.

De là part notre observation sur le travail social comme activité symbolique. Mettre des mots sur le réel, et qui plus est lorsque c'est à partir de l'expression, possible ou non, d'une souffrance, n'est ni neutre ni vain.

Le rappel des différentes problématisations du social à travers ses objets – l'asocialité, l'inadaptation, le handicap, la pauvreté, l'exclusion –, que nous avons repris dans leur généalogie historique, n'est que la partie socialisée de cette mise en mots, ici plutôt en représentations. Représenter, c'est présenter à nouveau, c'est fabriquer du représentable à partir de ce qui ne l'est pas, qui n'est pas présentable, et ouvrir non seulement un espace de sens mais aussi un espace d'action.

Le travail social a affaire à ce qui n'est pas présentable. Et il exerce un rôle de mise en représentation. Et ce rôle, il l'exerce non seulement du côté de la société – gérer, contrôler... – mais aussi du côté des individus en travaillant leur identité, leur insertion dans la société – gérer, contrôler ou émanciper. Entre-deux et double action encore une fois se mêlent.

Par conséquent, dire que le travail social est une activité symbolique, ce n'est ni le renvoyer à l'insignifiant, ni à une sphère particulière de l'activité sociale, ni le mettre dans une position de maîtrise de ce qui produit les représentations qui font tourner le monde.

1. Comme le remarque Blaise Ollivier dans un livre récent, *L'Acteur et le Sujet. Vers un nouvel acteur économique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, p. 405 sqq.

2. Claude Lévi Strauss, « L'efficacité symbolique », *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, pp. 205-226.

Les trois représentations du symbolique qu'on vient de rappeler ne suffisent cependant pas à rendre compte de ce qui est véritablement en jeu lorsqu'on utilise cette notion.

Ce qui est en jeu est en rapport avec quatre domaines qui sont ceux de la subjectivité, de l'identité, de la parole et du lien¹. À travers ces quatre registres, on se réfère donc à une conception du symbolique en ce qu'il cerne un aspect fondamental de la condition humaine, c'est-à-dire d'être assignée à l'ordre du langage. Pas d'humain sans langage.

La subjectivation, la formation du sujet, s'opère dans un univers de langage, qui est d'abord assignation de place², puis accès à la capacité d'énonciation formatrice de la fonction du je.

La production de l'identité s'opère à la croisée de la subjectivation et de la socialisation qui inscrit le sujet dans un système de relations.

L'accès à la parole, à la capacité d'énonciation, produit l'existence sociale en tant qu'elle ouvre en même temps une capacité d'action dans le monde social.

Le lien social exprime ce processus de subjectivation et de socialisation, où réalité sociale et réalité individuelle ne sont pas séparées, ni réunies, mais produites ensemble, en même temps. Le lien social n'est pas pris ici dans son sens de sociabilité ou de relations sociales, primaires ou secondaires, mais il désigne ce processus de formation à la fois de subjectivité et de socialité.

La psychanalyse en rend compte dans l'analyse de l'inconscient étayée sur le langage³. La sociologie a cherché à en rendre compte à travers des tentatives de conceptualisation de l'idéologie, ou de l'épistémè, mais en butant toujours sur un présupposé épistémologique de l'extériorité du langage qui vient donner sens à une réalité sociale déjà là. C'est cette impossibilité que la notion de symbolique doit permettre de penser.

1. Il y aurait beaucoup à dire – nous le réservons pour un autre lieu – sur le « retour » dans la sociologie contemporaine de l'acteur et du sujet. La sociologie s'est tellement employée dans sa construction disciplinaire à se maintenir à distance des disciplines psychologiques que la sociologie « découvrant » aujourd'hui le sujet et l'acteur est un peu comme le canard qui vient de trouver un timbre poste. Dans les années 1960-1970, on avait une pensée de ces rapports-là. Une relecture de la sociologie à la lumière de son rapport à cette question serait aujourd'hui fort utile.

2. Pierre Legendre, *L'Inestimable objet de la transmission. Étude sur le principe généalogique en Occident*, Paris, Fayard, 1985.

3. « L'inconscient est cette partie du discours concret en tant que transindividuel, qui fait défaut à la disposition du sujet pour rétablir la continuité de son discours conscient », Jacques Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 258.

4. Avec son idée de la contrainte sociale, comme contrainte extérieure intériorisée, Durkheim énonçait déjà cette idée, qu'il continuait dans sa conception des représentations sociales et du sacré.

L → effective 7

Subjectivité, identité, parole, lien social: le travail social les rencontre par le petit bout. Il les voit par le défaut, la défaillance, le manque. Des pas tout à fait sujets, des identités incertaines, des paroles inaudibles ou manquantes, un lien social en rupture: on pourrait reprendre une à une toutes les figures concrètes que rencontre le travailleur social, de l'enfant autiste au jeune des banlieues, du handicap physique au pauvre, à l'infini, elles portent toutes la marque d'un ratage, d'un processus inachevé, bousculé d'événements inattendus, de quelque chose qui n'a pas pris, qui n'a pas sa place, et qui en souffre, mais en même temps dérange.

C'est ce point là, le point aveugle, mais qui est aussi le levier, le point d'Archimède du travail social. C'est là qu'il opère. Il rafistole, il bricole les sujets et le social, il transige, temporise, aménage des transitions impossibles. Art de faire, noblesse du métier, habileté de l'artisan: mais aucun énoncé ne peut dire ce qui est en jeu. L'entre-deux n'est pas un lieu.

Un rapport à l'éthique

Le travail social n'est pas seulement engagé dans une rationalité de type instrumental, c'est-à-dire celle qui régit l'adéquation de moyens à des fins. D'abord parce que les fins ne sont pas univoques mais résultent d'un ensemble de rapports de force entre les acteurs et de la négociation permanente de ces points de vue différents. D'où résulte la difficulté du passage entre des fins hétérogènes et des objectifs à atteindre. Il en résulte une incertitude qui rend inadéquate la définition du travail social dans une logique instrumentale. Mais l'incertitude sur les fins n'est pas la raison principale de cette insuffisance de la raison instrumentale (ou stratégique) pour rendre compte de l'efficacité du travail social.

En effet, la caractéristique du travail social dans la société salariale est d'être engagé dans une logique de droit. L'accès aux droits, le respect du droit, l'adaptation du droit aux situations particulières, sont au cœur des pratiques des travailleurs sociaux. Mais cette application, ou adaptation du droit, aux situations individuelles, s'opère en fonction de prises de position, non seulement sur ce qui est conforme - au droit, et, par extension, aux normes - mais aussi sur ce qui est juste. Par conséquent, le travailleur social ne détermine pas seulement son action en fonction de critères d'efficacité technique, mais aussi au regard d'appréciations éthiques.

Parrailleurs, cette pratique se déroule constamment en situation, dans des systèmes d'interaction, d'une part avec les personnes, d'autre part avec les institutions. Entre les deux, comme l'énonce systématiquement le travail social qui parle de sa pratique - agir sur les conséquences ou agir sur les causes - et comme on voudrait établir ici qu'il s'agit d'une construction

structurelle du travail social, et non d'une imperfection, on ne le comprend, par conséquent, que si on le regarde des deux côtés.

C'est-à-dire que dans ces situations, le travailleur social s'engage personnellement. Dans la rencontre des limites de la subjectivation, c'est sa propre subjectivité qui est mise en question. Dans sa confrontation avec les limites du droit, c'est son propre rapport à la norme qui est interrogé.

Le travail social est un acte, c'est-à-dire une situation qui engage. Et c'est en ce point qu'il comporte une dimension profondément éthique, celle que Michel Foucault définissait comme « le rapport à soi¹ ». Avec cette conséquence qu'il n'y a pas de perfection dans l'acte², pas plus qu'il n'y en a de mesure, sauf à s'en référer à la « prudence » telle quelle s'énonce depuis l'éthique aristotélicienne.

Entre « les gens », leur souffrance, les diverses et multiples figures de leur inadaptation - aux règles sociales, aux normes, aux lois, à la Loi³ - et l'ordre qui énonce les règles, les normes, les lois et la loi, le travailleur social ne peut s'en remettre qu'à lui-même.

On comprend donc l'effort sans cesse renouvelé pour produire une déontologie qui constitue une protection par rapport à cette exposition dangereuse. Le secret professionnel a cette fonction essentielle de protéger de l'injonction de dire ce qui est imprononçable⁴. À partir de là, bien sûr, il existe de multiples montages pour échapper à l'inconfort de l'acte. Mais on ne peut échapper à l'inconfort de l'acte. On ne peut exiger de faire à chaque instant le métier d'Antigone. Cependant, au nom de ces orthopédies visibles, il ne faut pas cacher cette dimension essentiellement tragique du travail social. Il est vrai que le travail social est un peu comme l'a été tout un temps la cathédrale de Strasbourg: les échafaudages dissimulaient l'édifice⁵.

Mais si on ne s'intéresse qu'aux échafaudages, on finit par perdre le sens de la religion. C'est un peu ce que font les théories qui s'acharnent à ne voir le travail social que sous ses aspects de gestion de l'assistance et d'ambulance de la société salariale vouée au progrès. Le travail social n'est pas systématiquement du côté de Créon. La référence à Antigone est ici particulièrement topique de la position du travail social dans sa dimension

1. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité, III, Le Souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

2. François Wahl, « Qu'il n'y a pas de mieux dans l'acte », *La Théorie et le Savoir dans l'acte du praticien*, pp. 119-152.

3. Celle de l'ordre symbolique qui ordonne l'humain au langage pour produire de la subjectivité.

4. Michel Autès, « La déontologie ou l'éthique perdue du travail social », *Éthique et Social*, Cahiers de la recherche sur le travail social, Caen, n° 12, 1987, pp. 11-27.

5. La métaphore est reprise par Jacques Lacan.

éthique. Qu'est-ce que le juste entre les lois de la cité et les lois divines, toutes deux refusées par cette position d'Antigone, cette « victime si terriblement volontaire¹ » ? C'est une expérience de la limite, de l'entre-deux. Antigone, c'est tour à tour « la gosse » (Παιξ) ou la « mêtèque » (Μετακοξ²).

Cette dimension éthique exprime à la fois le côté d'engagement qui est en jeu dans l'acte du travail social, et le côté ineffable, indicible, si souvent stigmatisé, voire moqué, du travailleur social par rapport à l'énonciation de sa pratique. « Le silence est la signature de l'éthique, ce territoire du secret où la pire obscénité s'appelle bavardage³. »

Ce qui s'éprouve dans cette confrontation répétée aux limites et aux bords du social et de l'humain, ne relève pas, en effet, d'une logique de la preuve.

Une situation d'expérience

C'est ce que traduit le troisième registre du social : il est avant tout une expérience, une situation toujours inscrite dans l'événement, dans l'ici et maintenant. Ce n'est pas l'application de techniques issues d'un savoir à des situations toujours identiques. C'est, à chaque fois, une expérience recommencée, dans un autre contexte, avec d'autres circonstances, dans des systèmes d'interaction chaque fois marqués des particularités propres aux personnes : l'action du travail social est idiosyncrasique. Non pas que les techniques soient inutiles, au contraire elles sont les échafaudages de l'action. Mais elles ne sont pas plus que des échafaudages. C'est ce qui fait, d'ailleurs, que les techniques sont plutôt des prétextes, et qu'elles sont *a priori* toutes bonnes, puisque l'essentiel de l'efficacité ne se joue pas dans la technique.

Remarque finalement banale qui part du constat que tous les métiers qui incluent une relation humaine – Freud citait la pédagogie, la médecine, la politique – sont des métiers « impossibles ». C'est-à-dire que leur efficacité a du mal à se mesurer à des résultats qui peuvent se calculer. Ce qui renvoie à la dimension proprement symbolique de ces pratiques. Et qui fait écho à la dimension incontournable de l'engagement de soi. Des métiers de la relation, qui correspondent en partie à la relation de service⁴, mais seulement en

1. Jacques Lacan, *L'Éthique de la psychanalyse*, Séminaire, Livre VII (1959-1960), Paris, Le Seuil, 1986, p. 290.

2. Georges Steiner, *Les Antigones*, trad. fr., Paris, Gallimard, 1986. Édition originale, Oxford, Clarendon Press, 1984.

3. Régis Debray, *Critique de la raison politique ou l'inconscient religieux*, Paris, Gallimard, 1981, p. 73.

4. Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition des malades mentaux*, trad. fr., Paris, Minuit, 1968 ; éd. originale, New York, Anchor Books, 1961. Voir p. 377sqq.

partie, dans la mesure où l'objet de la transaction porte sur la personne elle-même, sur son rapport à la société, sur son rapport au monde.

Par conséquent c'est un domaine d'action ou d'agir, où tout est toujours à refaire, à reprendre, à recommencer. Au sens où ce n'est jamais deux fois la même chose.

On peut faire ici l'analogie avec la politique, en tant qu'elle est aussi toujours un travail à reprendre, à continuer. Régis Debray mettait en rapport cet aspect avec la mythologie et l'érotisme, dans un passage très éclairant :

« Chaque moment de l'histoire politique des sociétés est un degré zéro : chaque génération reprend le fil à son début. Elle répète au même moment qu'elle invente – les hystéries d'identification, hallucinations collectives, schizophrénies sectaires, paranoïas de défense, délires d'interprétation, etc. Et comme l'adolescent apprendra à faire l'amour sans l'apprendre de personne mais sans le faire « mieux » que ses grands-parents, chaque époque sociale réinvente la politique comme si elle n'avait jamais existé, et c'est celle de toujours, fondamentalement problématique. La double affinité du pouvoir avec la mythologie et l'érotisme ne vient-elle pas précisément de ce que le temps du mythe et celui de l'éros participent de la même structure de répétition ? »

Ainsi, le travail social, comme la politique, invente, recommence à chaque fois qu'il commence. On ne peut que reprendre ici la phrase déjà citée de François Wahl : « Il n'y a pas de mieux dans l'acte. »

Le savoir mobilisé l'expérience accumulée, peuvent servir de repère dans la politique – dans la thérapeutique, dans la pédagogie, dans le travail social. Ils ne garantissent nul progrès dans l'acte, une fois la part faite de ce que permet la technique, notamment pour ce qui concerne le domaine du soin². Cette part étant beaucoup plus réduite pour les pratiques politiques, pédagogiques (par exemple, l'usage de l'informatique) ou du travail social.

Dans le travail social, le savoir est toujours un savoir local, localisé. Ce n'est pas un savoir sur la délinquance en général, ou l'immigration en général, ou la place de la femme dans la société en général, etc., mais toujours un savoir sur les situations localisées, inscrites sur un territoire, incarnées dans des personnes : les conflits entre groupes sociaux de tel quartier, les filles issues de l'immigration de telle ou telle ville, etc.

1. Régis Debray, *op. cit.*, 1981, p. 58.

2. Domaine où, on peut le remarquer, plus la technicisation du soin augmenté, plus la dimension relationnelle risque de s'appauvrir.

Il s'ensuit que la logique d'action¹ est toujours liée à ces circonstances. D'où la difficulté de la transférabilité des techniques : ce qui a réussi quelque part ne marchera pas forcément ailleurs. Il faut que la situation soit investie, que des préalables obligés soient franchis, que les modes d'approche s'adaptent aux lieux, aux personnes, aux caractéristiques locales. Rien n'est jamais déjà acquis au départ. On peut s'inspirer de l'expérience des autres, de ses propres expériences antérieures, mais cela ne dispensera pas de franchir tous les préliminaires, ni ne garantira la réussite.

La logique du travail social est aussi une logique de coups. Ils ne sont ni programmables, ni transférables, ni institutionnalisables. Mais après qu'ils ont été joués, rien n'est plus comme avant dans la situation où ils se sont produits. On est là dans un registre de l'éphémère, du fragile.

La conséquence de cette inscription du travail social dans l'ici et maintenant est qu'on ne peut en rendre compte que par le récit. Le travail social se raconte. Parce qu'à chaque fois les circonstances, les modes de faire ont été différents, spécifiques, marqués par les temps, les lieux et les personnes. On peut rendre compte de l'action du travail social à travers des méthodologies qui restitueront la part de l'échafaudage technique. Mais ce qui s'est joué, ce qui s'est produit, les transformations des situations, des personnes, des institutions, échappera toujours pour l'essentiel à ce type d'énoncé. Le sens de l'action appartient à chaque situation et seule une narration peut en restituer toutes les dimensions. Le discours de la méthode peut révéler la théorie de l'action indicible ou explicite. Quant au sens de l'action, à ses résultats, aux modifications qu'elle a introduit dans la réalité, pour tout ce qui relève de la dimension de l'acte, ils n'apparaîtront que dans le récit historique de l'action².

L'ingénierie sociale s'appuie sur des protocoles technologiques, mais le travail social se narre.

En insistant sur ce triple registre du travail social – symbolique, éthique, expérientiel³ – pour rendre compte de son efficacité, et répondre à la question en suspend du « à quoi ça sert ? », on n'a développé qu'une vision partielle du travail social. Cette triple dimension ne s'appliquerait alors

1. On appelle acte, l'engagement de la personne, l'acte posé à un moment (par quelqu'un, par une institution...), le fait, la décision qui modifie tout situation. Après l'acte, les choses, les gens ne sont plus comme avant. L'action correspond à des séquences d'actes agencées dans les stratégies qui les organisent, les finalisent. Dans le travail social, les théories de l'action sont le plus souvent implicites. L'agir correspond à des modèles d'action situés par rapport à des totalités, référentielles ou sociales. On emploie ici ce dernier terme au sens de Jürgen Habermas.

2. Paul Ricoeur, *Temps et Récit*, Paris, Le Seuil, 1983, 1984, 1985, 3 tomes.

3. Néologisme nécessaire à marquer la différence avec la logique expérimentale dont le travail social justement s'écarte.

qu'au côté intervention du social, à sa logique de projet, et non à son côté gestion, à sa logique de programme.

A cette question, il faut répondre partiellement oui, par ce que c'est essentiellement dans cette dimension de projet que ce mode d'action et d'efficacité est visible. Mais partiellement oui, parce qu'ils sont également présents dans tous les dispositifs du travail social, y compris lorsqu'ils s'inscrivent dans de pures logiques de gestion et de programme. On les trouve dans l'approche de l'enfant psychotique dans les institutions et pas seulement dans celles qui se sont inscrites dans une logique alternative à l'hospitalisation psychiatrique. On les trouve dans la relation de l'éducateur d'Aémo avec les familles et les jeunes dans le cadre de l'exercice de son mandat judiciaire. On les trouve aussi dans la permanence de l'assistante sociale confrontée à la complexité des situations. Et on pourrait continuer d'énumérer toutes les fonctions, tous les dispositifs dans lesquels agissent des travailleurs sociaux. On y retrouvera à chaque fois cette situation d'être entre deux, de développer une double logique dans le triple registre du symbolique, de l'éthique et de l'expérience. On ne peut pas comprendre le travail social d'un seul côté. En ne voyant, par exemple, dans la dimension symbolique, que les effets de stigmatisation et de classement, et leurs conséquences sur les statuts des individus pris dans les logiques assistantielles. Ou en ne voyant dans la dimension éthique que les fonctions de contrôle, d'assujettissement et d'asservissement à une logique dominante et à l'imposition de normes. Ou en ne comprenant la dimension de l'expérience que comme une violence d'institution faite aux situations et aux individus. Ces aspects existent en effet, mais il n'y a pas un coin du travail social où on trouverait aussi la dimension symbolique d'accès à l'identité et à la parole d'individus mis à l'écart, la dimension éthique de respect des personnes en lien avec l'idée de justice et de dignité, ou la dimension d'expérience qui crée du social et qui transforme la réalité.

C'est cette globalité qui produit l'efficacité symbolique. C'est l'intelligence pratique, c'est-à-dire telle qu'elle existe dans toute pratique sociale, mais qui se trouve comme exacerbée dans le travail social puisqu'il est en totalité inscrit dans le social : il porte sur le social, sur le lien des individus au social. Mais d'une inscription toute particulière puisqu'il est toujours à la limite, sur les bords, pour faire ou dire le partage entre ce qui est social ou qui ne l'est pas, ce qui est normal ou non, admissible ou non, juste ou non, mais, en même temps, ce faire est toujours incertain, et ce dire toujours impossible.

On en revient ici sur ce qui fait la caractéristique du travail social : il n'a pas de lieu propre, il résiste à l'institutionnalisation, il est du côté de l'intelligence pratique. C'est ce que Michel de Certeau, empruntant aux analyses

de la mythologie grecque de Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant¹, décrivait comme « art de faire² ».

La Mêtis du travail social

La Mêtis est ce qui chez les Grecs s'oppose au Logos. Le Logos construit un ordre du monde à partir du pouvoir fondé dans la science, dans la vérité, dans la capacité de décrire un monde ordonné, rationnel, et gouvernable depuis cette certitude fondée sur des énoncés vrais et identifiée dans des lieux de pouvoir. La Mêtis, la ruse, l'intelligence pratique, représente tout ce qui s'échappe de cet ordre, tout ce qui se passe dans les interstices. C'est la logique des chemins de traverse : l'urbaniste a prévu les voies, les passages, les circulations, mais l'individu coupe les virages, traverse les pelouses, et inscrit ses passages déviants sur l'herbe foulée où apparaît la trace de son chemin.

Cette description de la Mêtis des Grecs correspond à la logique d'action du travail social. Il s'agit bien d'une description, d'un récit, de petites histoires, car il n'y a pas théorie de cela, ni inscription dans un Logos qui en dirait les lois. C'est aussi le monde de la métaphore, de la figure de rhétorique, c'est-à-dire de ce qui utilise le langage autrement que comme outil d'une communication rationnelle, efficace, sans perte et sans mensonge, mais aussi sans poésie. C'est-à-dire le langage humain, qui n'est pas celui des abeilles³, parce qu'il n'est pas fait avant tout pour communiquer, qu'il n'est pas un outil, mais la matière même de la condition humaine.

C'est pourquoi le récit mythologique prend le relais de l'explication théorique. En lieu et place des multiples récits qu'il faudrait accumuler, il

1. Marcel Détiéne, Jean-Pierre Vernant, *Les Ruses de l'intelligence, La Mêtis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974.

2. Michel de Certeau, *op. cit.*, 1981. « On peut supposer que ces opérations multiformes et fragmentaires, relatives à des occasions et à des détails, insinuées et cachées dans les appareils dont elles sont les modes d'emploi, et donc dépourvues d'idéologies et d'institutions propres, obéissent à des règles. Autrement dit, il doit y avoir une logique de ces pratiques. C'est revenir au problème déjà ancien, de ce qu'on appelle un *art* ou "manière de faire". Des Grecs à Durkheim, en passant par Kant, une longue tradition s'est attachée à préciser les formalités complexes (et pas du tout simples ou pauvres) qui peuvent rendre compte de ces opérations-là » (p. 15) On trouve également un écho de cette approche de la multiplicité avec la métaphore du rhizome que proposent Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980.

3. Émile Benveniste, « Communication animale et langage humain », *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 56-62. Dans ce bref article, l'auteur pose la spécificité du langage humain en montrant toute la différence entre le langage des abeilles et le langage humain. Le langage des abeilles est une pure communication (« le message des abeilles n'appelle aucune réponse » (p. 60), l'abeille ne construit pas de message à partir d'un autre message (p. 61), et, surtout, l'abeille ne saurait mentir, ni se tromper.

peut exprimer la récurrence de situations qui pourtant ne sont jamais les mêmes, parce qu'à chaque fois inscrites dans des temps et des lieux, incarnées dans des personnes. Ainsi, de Certeau se réfère-t-il à la Mêtis des Grecs pour opposer les « tactiques » des arts de faire, aux « stratégies » du Logos inscrites dans les lieux du pouvoir et qui s'énoncent à partir d'eux.

Mêtis est la première épouse de Zeus¹. Fille de l'Océan, elle est la mère, la divinité féminine à l'origine du monde. C'est elle qui aide Zeus à vaincre les Titans, lui permettant ainsi d'asseoir sa domination dans la cité des dieux. Mais une fois cette victoire accomplie, craignant la puissance de Mêtis, il l'avale alors même que celle-ci est enceinte d'Athéna. C'est pourquoi la déesse naîtra toute armée de la tête de Zeus. Tel est le récit mythologique.

La Mêtis représente ainsi dans la pensée des Grecs tout ce qui se rattache à l'intelligence pratique, à la ruse. Elle est particulièrement mobilisée dans les arts de la chasse et de la pêche.

« Par les traits et les comportements qui la caractérisent, les domaines où elle s'exerce, les stratagèmes qu'elle emploie pour inverser les règles du jeu dans l'épreuve de force, la Mêtis paraît bien engager toute la conception que les Grecs se sont faite de ce type particulier d'intelligence qui, au lieu de contempler les essences immuables, se trouve directement impliqué dans les difficultés de la pratique, avec tous ses aléas, confronté à un univers de forces hostiles, déroutantes parce que toujours mouvantes et ambiguës. Intelligence à l'œuvre dans le devenir, en situation de lutte, la mêtis revêt la forme d'une puissance d'affrontement, utilisant des qualités intellectuelles, — prudence, perspicacité, promptitude et pénétration de l'esprit, rouerie, voire mensonge —, mais ces qualités jouent comme autant de sortilèges dont elle disposerait pour opposer à la force brute les armes qui sont son apanage : l'insaisissabilité et la duplicité. Comme l'eau courante, l'être à mêtis glisse entre les doigts de son adversaire ; à force de souplesse, il se fait polymorphe ; comme le piège, il est aussi bien le contraire de ce qu'il apparaît : ambigu, inversé, il agit par retournement². »

C'est bien un mode d'être, un mode d'action dans le monde, une forme d'intelligence complètement engagée dans la pratique que désigne la Mêtis.

Pour en montrer les effets, Détiéne et Vernant commencent par le récit de la course de char qui oppose le jeune Antiloque, fils du rusé Nestor, au puissant roi Ménélas. Certes, Antiloque dispose des conseils de son père, il peut s'appuyer sur son expérience, mais son équipage est bien moins

1. On suit ici le récit de Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant, *op. cit.*, 1974. Et également P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*, Paris, Garnier, 1960.

2. Marcel Détiéne, Jean-Pierre Vernant, *op. cit.*, pp. 52-53.

fringant, ses chevaux moins puissants que ceux du grand roi. Mais c'est là que la *mêtis* intervient pour jouer le destin de la course. Le terrain était un peu lourd. À force du passage des chars, une ornière s'est creusée à l'un des virages. Par une manœuvre à la fois osée et subtile, en tentant de dépasser l'équipage de Ménélas, Antiloque le serre d'un peu trop près. Le char de Ménélas butte dans l'ornière, il est retardé et Antiloque remporte l'épreuve. Protestations, réclamations : la manœuvre était-elle frauduleuse ? Mais non ! Après tout, l'ornière était là, Antiloque ne l'avait pas creusée lui-même. Il a simplement tenté sa chance. Il n'a pas heurté Ménélas, ni volontairement poussé. Ceci dit, la manœuvre était hardie, osée, risquée. Le coup était vicieux, mais non pas interdit.

C'est toute la distance qui sépare l'infraction à la loi – à la règle de la course – de la distance à la norme : le coup était sévère, audacieux, mais finalement régulier. Le récit montre à l'œuvre tout l'art de *Mêtis*. On pourrait en garder la trame pour l'appliquer à la description des actions du travail social : ces points, on peut les décliner à partir du récit mythologique. Ils s'organisent autour de sept thèmes.

1. Le premier est le thème de la force du faible. C'est la tactique qui s'oppose à la stratégie. La tactique n'est pas dirigée d'un lieu identifié : elle est diffuse. Elle joue, comme dans certains arts de combat, de la force et de la lourdeur de l'adversaire. Le char de Ménélas était trop lourd, trop orné, il n'a pas su répondre avec vivacité à la manœuvre osée d'Antiloque, gêné par les ornements de sa puissance qui l'alourdisaient. Mais cet art du faible n'est ni illégalisme ni délinquance. Il reste admissible, à la limite, dans l'espace indéfini qui sépare la loi de la norme.

La sociologie interactionniste a montré la force des liens faibles, de celui qui n'étant vraiment inscrit dans aucun réseau se trouve à l'intersection de plusieurs et peut ainsi servir de traducteur, de passeur, et tirer bénéfice de sa position tout en ne s'enfermant pas dans des systèmes de contraintes trop forts.

L'art du faible, c'est de la résistance, du détournement, mais, à l'occasion, c'est aussi de l'offensive.

2. Là intervient le deuxième thème, l'art du bon moment, le choix de l'occasion, le *kairos*. La *Mêtis* sait reconnaître le moment favorable, la conjoncture dans laquelle elle pourra agir, la série d'événements qui créera une situation unique qui ne se produira peut-être plus et qui permettra de modifier les données, de changer de donne. Agir à cet instant est la condition du succès. Cet art du *kairos*, seul un esprit aiguisé, averti, sait l'apercevoir.

Il n'y a pas de science du moment, de l'instant, de l'événement, finalement de l'imprévu. Mais savoir reconnaître cette configuration et agir au

bon moment résume l'art de *Mêtis*. Comme Antiloque qui sait placer son char habilement juste au moment où Ménélas faisant peut-être un écart de plus, tournant un peu plus large, lui laisse un passage où se glisser et le fait ainsi butter dans l'ornière. Peut-être ce moment ne se présentera-t-il qu'une seule fois dans la course et dans la succession des événements. Savoir reconnaître ce moment, c'est tout l'art de *Mêtis*. C'est une logique du coup, du bon coup, du coup réussi. Une fois qu'il est joué, plus rien n'est comme avant. Mais, comme au jeu d'échec, seule la mémoire des coups précédents, des parties précédentes, des combinaisons, des stratégies, permet de jouer au bon moment, le coup qui, sans enfreindre les règles, fera basculer la partie.

3. Parce que, troisième thème de l'art de *Mêtis*, elle est la capacité de se conduire dans un environnement dangereux. C'est ici l'art du timonier qui sait tracer sa route sur des flots dangereux que représente la *Mêtis*. Lui seul a le savoir des lieux, il sait reconnaître les passages entre les écueils en interprétant la couleur de la mer, la blancheur de l'écume. Il sait décrypter des signes qu'un autre ne verrait pas. Bien sûr, il est déjà passé par là, mais le chemin change chaque fois en fonction des tempêtes, du calme des flots ou de la force des vents. Et à chaque fois, il faut relire, réinterpréter les signes. Ainsi, il trace son chemin, jamais tout à fait le même, au milieu des dangers. Mais à peine tracé, ce chemin s'efface avec le sillage du navire. Nul autre ne pourra le suivre à la trace. La *Mêtis* est cet art de naviguer entre les dangers et d'inventer des chemins à chaque fois différents. Le *poros*, la trace qui s'efface, indique le passage de *Mêtis*. Bien sûr, les récifs ne bougent pas, mais il ne suffit pas de connaître leur emplacement sur la carte, il faut savoir aussi tenir compte de la force des éléments, juger rapidement et interpréter des signes toujours changeants qu'aucun traité de navigation ne pourra jamais contenir.

4. Quatrième thème de la *Mêtis* : elle est insaisissable. Parce qu'elle n'a pas de lieu propre. Elle est partout. Les Grecs la comparaient à la pieuvre et à ses multiples bras, ou à l'eau vive. Elle n'a pas de nom propre, change de lieu, se cache, surgit là où on ne l'attendait pas. C'est aussi la ruse du renard souvent évoquée pour qualifier l'art de *Mêtis*. C'est la rouerie, la tromperie qu'évoquent Détiène et Vernant dans le passage cité plus haut. Encore une fois, plutôt la ruse, l'habileté, l'art du négociateur que le pur mensonge. *Mêtis* ne ment pas, elle ne dit pas forcément la vérité, pas toute, pas toujours. N'ayant pas de lieu propre, pas d'identité assurée, on ne peut pas du reste lui imputer entièrement une responsabilité, mais toujours partiellement, avec du jeu, des possibilités de s'échapper, de se défausser, de s'excuser comme au jeu de cartes.

5. C'est que *Mêtis*, et c'est le cinquième thème de son art, sait utiliser des trucs. Elle joue des tours. Athéna, fille de *Mêtis*, est particulièrement habile

dans les inventions, c'est elle qui invente le mors qui sait dompter le cheval et transformer la force sauvage en conduite utile, domestiquée. C'est-à-dire trois fois rien, un bout de métal, habilement construit, astucieusement disposé et qui permet au cavalier de transmettre sa volonté à l'animal, de lui indiquer son chemin, sa vitesse. C'est un peu l'art du métier, le savoir-faire de l'artisan, de celui qui « a du métier » et qui saura fabriquer le petit instrument, la pièce qui faisait défaut. Parce qu'il a le tour de main, l'astuce, l'habileté, mais aussi la connaissance et la maîtrise de son art.

6. et 7. Enfin, les deux derniers thèmes évoquent la source mythologique de la puissance de Mêtis : d'un côté l'art de faire des liens, d'un autre celui de plier le fer par le feu pour lui donner une forme.

Détienne et Vernant montrent que le thème du lien fait partie intégrante des mythes royaux. Dans la variabilité du récit mythologique, c'est toujours par le lien que la royauté finit par vaincre et qu'elle s'impose à l'adversaire. Lier et délier sont les moyens de la maîtrise du vainqueur qui apparaît ainsi comme le maître des liens. Ainsi Prométhée¹ invente le joug et le harnais, mais c'est aussi Prométhée enchaîné pour avoir donné aux hommes un peu de la puissance des dieux en leur volant le feu. Celui qui fait les liens est à son tour lié par une puissance supérieure². C'est aussi Chronos qui dirige les Titans, maître des liens du temps et de la succession des générations, ou Aphrodite qui sait bien tisser les liens de la séduction³. On retrouve encore le thème du lien avec Ulysse – le rusé Ulysse chez Homère, c'est-à-dire celui qui dispose de la Mêtis parce que c'est Athéna qui le guide – qui se fait attacher au mât du navire – on retrouve aussi le thème de la navigation dangereuse – pour entendre le chant des sirènes et y

1. Dans la version mythologique d'Eschyle, c'est Prométhée qui tient la place et le rôle de Mêtis. Comparant le récit d'Hésiode qui met en scène Mêtis avec celui d'Eschyle, Détienne et Vernant concluent : « Les deux récits ne divergent donc qu'en apparence, ils éclairent d'une même lumière les ressorts secrets de la souveraineté ; ils soulignent également le rôle qu'assument, aux fondements du pouvoir royal, non la seule force brutale mais les magies de l'intelligence rusée » (*op. cit.*, p. 65).

2. On peut rappeler ici que le mot « religion » est souvent donné étymologiquement comme venant du verbe latin *religere* qui signifie « lier ». Le lien, ce qui lie, est ainsi toujours référé à la dimension du sacré.

3. Notre but n'étant pas de faire une exégèse mythologique, mais simplement de tisser la métaphore, il faut rappeler brièvement la tradition qui fait d'Ouranos (Uranus), de Kronos (Saturne) puis de Zeus (Jupiter), la succession des souverains divins, après la victoire de Zeus sur les Titans, les Cyclopes et les Cent Bras, tous enfants d'Ouranos et de Gaïa. Chronos tranche d'un coup de serpe les parties sexuelles d'Ouranos lorsque celui-ci s'accouple avec Gaïa – répétition du meurtre du père qui empêche ses enfants d'occuper leur place comme dans le récit freudien de *Totem et Tabou*. Kronos dévore ses enfants pour empêcher la succession des générations, mais Zeus, dernier rejeton, est caché par Ouranos et Gaïa. Aphrodite (Vénus), quant à elle, naît du sperme d'Ouranos répandu lors de sa castration, alors que les Erinyes, puissances de la vengeance, naissent du sang de sa blessure. Ainsi, c'est par la ruse, la Mêtis, la faucille, outil forgé et inventé par Gaïa, que Kronos vainc son père. C'est par la ruse aussi

résister, le thème de la séduction étant également convoqué. Reste le thème de la forge et du feu, art appris dans les forges océanes. Le mors d'Athéna, la faucille de Gaïa sont les outils de cet art. Plus tard, Vulcain, fils de Zeus et de Junon¹, sera le maître de cet art. La métaphore du lien et du nœud, de la ruse opposée à la force, concourt ainsi à la genèse du pouvoir et à son établissement. Mais une fois ce pouvoir établi, cette force est domptée, annihilée. Reste d'un côté le pouvoir, la force, les hommes (le Logos), de l'autre le sans lien et le sans nom², la ruse et les femmes.

« En inaugurant un monde où chacun jouit de ses privilèges sans craindre d'en être jamais dépouillé, le vainqueur de Chronos fonde en même temps la loi qui légitime l'exercice immuable de sa souveraineté ; il confisque à son profit la seule force qui pourrait remettre en cause le partage du pouvoir, et lui confie le soin de maintenir le système d'écart différentiels que constitue, d'une certaine manière, le panthéon soumis à son autorité. Désormais, la Mêtis n'est plus qu'une composante de certains savoirs ou de quelques pouvoirs détenus par un petit groupe de dieux dont les activités sont fonctionnellement orientées vers les domaines où prévaut cette forme d'intelligence³. »

Le sophiste, le médecin, mais aussi l'art militaire et la politique relèvent de ces domaines.

Le détour par le récit mythologique ne vaut que par la métaphore qu'il met en scène et la structure du récit qu'il déploie. On pourrait reprendre l'un après l'autre les sept thèmes évoqués pour les montrer à l'œuvre dans les tactiques qu'utilise le travail social. On peut aussi faire écho à la citation donnée plus haut de Régis Debray quant à ce qui se présente toujours de la même façon dans l'expérience humaine, ce qui se répète, sans doute dans des configurations historiques différentes, mais où l'individu est toujours confronté aux apories de l'espèce parlante, de l'être en relation.

que Zeus le vaincra par sa victoire contre les Titans. Il fera recrachter à Kronos ses frères Neptune et Pluton pour qu'ils deviennent ses alliés. La castration d'Ouranos est aussi le moment où la terre et le ciel se séparent, où commence la succession des générations, où l'accouplement devient sous la loi d'Aphrodite, la règle du désir qui fait naître les humains. C'est en séduisant Mêtis, en la surprenant, en la caressant, en la devantant, que Zeus l'avallera afin que ne s'accomplisse pas la prédiction qui annonçait qu'après la naissance de la fille qu'elle portait, Athéna (Minerve), naîtrait un garçon qui à son tour deviendrait roi du ciel.

1. Hera (Junon), épouse de Zeus, fait partie des enfants que Kronos vomira. Elle est donc la sœur de Zeus. Le vomitif administré à Kronos, comme la drogue qui endormira les Titans, font partie des tours et de la magie de Mêtis.

2. Ainsi Gaïa a plusieurs noms : Titée, Ops, Tellus, Vesta ou Cybèle.

3. Détienne et Vernant *op. cit.*, p. 293.

Ainsi, on reconnaît bien le jeu avec la norme, le bricolage social¹, ou le « bricolage du droit² », c'est-à-dire, cet art d'adapter les situations individuelles aux fonctionnements réglementaires et institutionnels, d'inventer des dispositifs *ad hoc* pour chaque situation. Cette notion de « bricolage » n'est évidemment pas péjorative. Dans les situations du travail social collectif, il s'agit bien, s'appuyant sur la force des faibles, de produire du changement social en modifiant les rapports de force³.

Mais ces modifications sont toujours locales, éphémères. C'est la logique du coup réussi, deuxième thème de la Métis. Ainsi, les montages du travail social sont faits pour disparaître une fois la partie jouée. Ne restent que les échafaudages du social de gestion. Cela a à voir avec la notion profondément locale, « expérientielle », ici et maintenant, des modes d'action du travail social.

Troisième aspect, le travail social, c'est toujours l'art de se déplacer dans des systèmes de contraintes avec lesquels il faut jouer, trouver un chemin. Les situations ne sont pas sans danger. Les clients du travail social y sont particulièrement exposés, mais aussi les travailleurs sociaux quand ils s'engagent à leurs côtés. On peut évoquer ici le célèbre manuel de l'animateur social de Saül Alinsky⁴, qui développe la notion de travail social communautaire axé sur la gestion des conflits. On retrouve la dimension d'acte, d'engagement, qui caractérise la situation professionnelle du travail social, et les protections, les défenses qu'elle suscite.

Le côté « sans identité », sans lieu propre, quatrième aspect, caractérise aussi le travail social. Il transparait dans le « malaise » qui accompagne l'autoréflexion sur le travail social, les questionnements toujours renouvelés sur les finalités du travail, l'identité des professionnels⁵. Mais cette fragilité du travail social est en même temps une force, la condition de son efficacité.

Enfin, sur les trois derniers aspects, on ne peut qu'être frappé par l'abondance des « trucs », des techniques que le travail social est capable d'utiliser. Tout est bon puisque, comme on l'a montré, l'essentiel n'est pas dans le rapport à la technique. Contrairement à la thèse académique, le travail social n'est pas une technique de gestion des populations. Il n'est pas seulement cela. Cette analyse n'épuise pas son sens. Il n'est qu'un aspect, qu'un côté de la médaille du travail social. Même si c'est celui qu'on a le plus souvent sous les yeux, il faut savoir regarder ce qu'il y a de

1. Didier Le Gall, Claude Martin, *Pas de social sans bricolage*, Caen, CRTS, 1985.

2. La formule est de Monique Sassier, aux Assises de l'insertion, Mulhouse, mai 1996.

3. Michel Autes, *op. cit.*, 1981.

4. Saül Alinsky, *Manuel de l'animateur social*, trad. fr., Paris, Le Seuil, 1976.

5. Michel Autes, *art. cit.*, 1987.

l'autre côté de la pièce, ou ce qui se passe dans les coulisses du théâtre de l'action¹. Enfin, bien sûr, la métaphore du lien – lier, délier – est au cœur du travail social parce qu'elle est le cœur du social. Le social est ce qui lie. C'est ce qui fait cohésion. Le travail social, c'est l'art de faire des liens, du lien. Reste la thématique de la forge, l'art de plier ce qui ne semble pouvoir l'être, et qui aux yeux des gestionnaires, à défaut de la métaphore de la forge, fait apparaître le travail social comme une étrange usine à gaz, faute de pouvoir saisir où sont les véritables ressorts de son efficacité.

Ce détour, à la fois bref et long, a pour fonction de donner un contenu à la notion de compétence du travail social. L'artifice du détour mythologique n'est là que pour contourner la difficulté centrale, rédhibitoire, qui tient à la structure narrative seule apte à rendre compte de l'efficacité du travail social, de ce qu'il fait et de ce qu'il produit. Sans rejeter les tentatives de rendre compte du travail social à travers des cadres méthodologiques, on a simplement voulu dire qu'ils laisseront toujours échapper l'essentiel, c'est-à-dire l'inscription du travail social dans la pâte humaine, là où seul le récit – historique ou de fiction² – est en capacité de donner le sens de l'action.

Mais ce détour nous fait maintenant revenir à la question de départ. Ces compétences sont-elles propres aux travailleurs sociaux « historiques », « traditionnels », ceux dont on a expliqué la genèse et la structuration dans les deux premiers chapitres, ou sont-elles partagées également par les nouveaux professionnels, ceux de l'insertion, de la politique de la ville, et des dispositifs des politiques partenariales ? Y a-t-il vraiment des professionnels anciens aux compétences obsolètes, et des professionnels dotés de compétences nouvelles ?

CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ DANS LES MÉTIERS DU SOCIAL

L'interrogation sur la transformation des professionalités du social part d'un constat empirique. Depuis une vingtaine d'années, on a vu apparaître dans le champ du social de nouveaux professionnels aux cursus scolaires, aux diplômes et aux carrières différents des travailleurs sociaux, dès lors

1. On pourrait filer aussi une autre métaphore en montrant la parenté du travail social avec l'art de la guerre tel qu'on le trouve, par exemple, exposé dans le traité de von Clausewitz, *De la guerre*, trad. fr., Minuit, 1955. Pour l'avoir esquissé une fois dans les années 1980, j'ai pu me rendre compte qu'elle heurte profondément la culture du travail social. Mais c'est plutôt sur le mode d'une dénégation. Le contexte des années 1990 serait sans doute plus accueillant à ce type de lecture, du travail social comme art de la guerre.

2. Paul Ricoeur, *Temps et Récit*, *op. cit.*

dénominés « traditionnels ». Ces nouveaux professionnels œuvrant pour l'essentiel dans les nouvelles politiques, dont on a exposé la genèse précédemment¹ : l'insertion, la formation, les politiques de la ville, les politiques de sécurité, etc.

Au fil du temps s'est formée une représentation qui tend à présenter le champ professionnel du social comme clivé entre des professionnels anciens, les professions historiques d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'animateur, de conseillère en économie sociale et familiale et de toutes les professions annexes², et des professionnels nouveaux, opérateurs des nouvelles politiques et des nouveaux dispositifs. S'est donc installée une espèce de querelle des anciens et des nouveaux, les anciens voyant leurs compétences devenues obsolètes, étant jugées comme inopérantes pour mettre en œuvre les nouveaux dispositifs, comme par exemple l'insertion, le développement social, et les nouveaux apparaissant comme dotés de compétences spécifiques qui les rendent aptes à exercer ces nouvelles fonctions.

Il y a ici une double question. La première se formule ainsi : ces professionnels font-ils le même métier ? Ou, au minimum, appartiennent-ils à la même famille ? C'est-à-dire, si on répond positivement, qu'ils disposeraient des mêmes compétences, des mêmes savoir-faire. La seconde question porte sur la qualification : ces professionnels disposent-ils des mêmes qualifications, en termes de poste, de statut, de reconnaissance sociale ?

Notre hypothèse générale, qu'on détaillera par la suite, propose d'établir que la réponse à la question des compétences se fait plutôt sur un mode positif, et la réponse à celle des qualifications plutôt sur un mode négatif. Et il faut donc interpréter cette différence. Mais avant d'aller plus loin dans l'exposé de cette hypothèse, il faut faire au préalable deux remarques.

D'abord, il faut rappeler que pendant la période considérée, les professions dites « traditionnelles » ne sont pas restées immobiles. Elles ont elles-mêmes connu des évolutions dans le cadre d'un processus de qualification. Par ailleurs, des professionnels dotés de diplômes académiques du social ont eux-mêmes effectués des parcours de qualification, ce qui fait que les frontières entre « anciens » et « nouveaux » sont loin d'être étanches.

Seconde remarque, cette perception d'un champ professionnel clivé entre des travailleurs sociaux déqualifiés, aux compétences obsolètes et des opérateurs nouveaux dotés de compétences nouvelles, renvoie à une vision

1. Voir chapitre 2.

2. Voir chapitre 1.

de deux états successifs du social. Un premier état où le social serait essentiellement gestionnaire, réparateur, tourné vers les individus, et un second où le social serait organisé autour de la mise en œuvre de projets locaux, visant à créer du social, à produire du développement dans des logiques essentiellement collectives.

Cette perception ne paraît pas rendre compte de la réalité dans la mesure où le travail social n'a jamais correspondu totalement à cette vision négative, dont la fonction ne semble être que de valider la pertinence des pratiques nouvelles. Sont-elles si nouvelles, justement ?

Tout en maintenant l'interprétation, esquissée précédemment, d'un nouvel âge du social, nous proposons une lecture différente, qui n'est pas celle d'un progrès dans les pratiques, d'un social moderne vouant à un passé révolu les pratiques assistantielles. On maintient donc la lecture d'une métamorphose du social qui est le déplacement d'un couple : le couple insertion-développement prenant la place du couple assistance-émancipation.

C'est pourquoi on formule l'hypothèse que s'il y a bien discontinuité dans les fonctions, dans les postes, dans les qualifications, il y a en même temps continuité dans les compétences. Et également, loin d'être le dépassement du travail social, tel qu'on vient d'en décrire la logique d'action et les modes d'efficacité, l'époque serait plutôt celle d'un âge d'or du travail social. C'est-à-dire que les conditions seraient peut-être enfin remplies pour que le travail social existe, alors qu'il ne se serait jusqu'ici présenté que sous une forme tronquée. Mais la caractéristique de ce possible âge d'or serait de rester pour l'instant méconnue.

Continuité des compétences, discontinuité des qualifications

C'est en reprenant la distinction précédemment rappelée entre systèmes de qualification – professions et systèmes de métiers – et compétences qu'on peut examiner les évolutions contemporaines des professionnalités dans le social. En effet, on ne serait pas devant une évolution de type ancien/nouveau, comme tend à le formuler une perception répandue, mais devant un déplacement, en quelque sorte structurel du social. En clair, il ne s'agit plus du même social. Mais ce constat d'évolution, finalement plus radical que le schéma évolutionniste, somme toute marqué de l'idée d'un « progrès », s'accompagne en même temps d'une relativisation du changement en ce qui concerne les systèmes de compétences mis en œuvre par les professionnels du social.

Nous sommes plutôt confrontés ici à l'hypothèse d'un carrefour du social, c'est-à-dire d'une conjoncture construite autour d'enjeux dont le

dénouement reste encore incertain. C'est pourquoi on se limitera au diagnostic de cette conjoncture, lui-même limité à l'examen des professionnalités¹.

Si on appelle « travail social » les figures anciennes de ces professionnalités et « interventions sociales » les nouvelles, on peut faire l'hypothèse que les professionnels exercent dans l'un ou l'autre cas de figure le même métier, mais dans des systèmes de qualifications différents. Si on appelle « compétence » ce que les gens font, leurs occupations et leurs gestes quotidiens, les savoirs qu'ils mobilisent, et « qualification », les postes, les statuts sous lesquels ils exercent, on peut donc remarquer qu'il y a une continuité dans les compétences, mais qu'il existe, en revanche, de fortes disparités dans les statuts et les postes occupés. Au fond, l'intervention sociale réalise pleinement le volet promotionnel et émancipateur qui a toujours été celui du travail social. On aurait bien ainsi, d'un côté, un travail social davantage tourné vers la gestion des situations individuelles, et d'un autre côté, des dispositifs d'intervention sociale davantage organisés autour de la mise en œuvre de projets de nature collective. D'une certaine façon, le développement social incarnerait aujourd'hui le volet émancipateur du travail social. Mais il le ferait d'une façon paradoxale à travers une dénégation de sa filiation avec le travail social et d'un refus de son héritage. Il prend ce refus pour une condition de son efficacité en n'y reconnaissant pas la ruse de la raison qui le condamne ainsi à sa propre inefficacité. Mais, en revanche, on n'aurait pas opposition de deux types de « métiers ». Par exemple, on trouvera des travailleurs sociaux traditionnels, c'est-à-dire issus des professions et des diplômes « historiques » dans les deux types de situations. Cependant, un certain nombre d'éléments de la qualification auraient eux aussi changé. En effet, les diplômes ou les cursus scolaires des professionnels de l'intervention sociale montrent qu'on a fait appel à d'autres types de savoirs et de connaissances techniques. En même temps, les statuts de ces professionnels sont souvent plus précaires. Enfin, leur proximité avec le politique est plus forte, ce qui repose le problème du lien entre logique politique et logique technique – professionnelle, autour de la question de la légitimité de l'action.

On peut formuler la même hypothèse autrement, en montrant que la situation actuelle tend à dissocier en deux modes d'action différenciés ce qui autrefois était compris dans le travail social double, à la fois gestion et intervention, programme et projet, individuel et collectif. Est-ce qu'on n'assiste pas, de fait, à une dissociation de ces deux aspects, de cette double logique et à une inscription de chacun d'entre eux dans des systèmes de

1. Le terme « professionnalité » permet de désigner à la fois les systèmes de compétence et les systèmes de qualification.

qualification qui tendent eux-mêmes à se différencier? La conséquence étant peut-être celle d'un affaiblissement, également de fait, des deux modes d'action, et même d'une remise en cause de l'efficacité à la fois du travail social classique et de l'intervention sociale moderne.

L'analyse qu'on propose tend ainsi d'un côté à adoucir la perception d'un changement complet des pratiques (les compétences), et d'un autre, à la radicaliser, en montrant que la situation contient soit la possibilité de l'émergence d'un nouveau social engendrant de nouvelles professionnalités, soit de leur disparition dans une recomposition complète des modes d'action à l'intersection de l'initiative privée, du marché et de l'action publique.

D'un côté, les conditions sont peut-être remplies pour que naisse et se développe un travail social, jusqu'ici limité dans ses possibilités d'agir sur le social, mais de l'autre, ces mêmes conditions pourraient amener à une quasi-disparition de ces formes d'action.

C'est pourquoi on fera d'abord un premier bilan descriptif de l'évolution des professionnalités à l'intérieur du social. On confrontera ensuite cette vision à une étude empirique portant sur les professionnels du département du Nord.

Un état des lieux

Il faut d'abord considérer le travail social lui-même et le noyau que constituent ses professions historiques. Celles-ci, on l'a dit, ont elles-mêmes évolué. Cette évolution s'est faite de deux façons. D'abord par une attraction des formes nouvelles d'intervention; on voit des travailleurs sociaux occuper des fonctions, souvent d'encadrement, dans les dispositifs d'intervention sociale. Mais aussi par une forme de repli sur les définitions traditionnelles. Ainsi, l'éducateur spécialisé tend à revenir à la conception de ses fonctions strictement rééducatives auprès des enfants et adolescents inadaptés et handicapés, et à se penser de moins en moins comme travailleur social. Le cadre de la loi de 1975 est en effet suffisamment protecteur par rapport aux autres évolutions du social et au sein des établissements et services de l'enfance inadaptée, la relation pédagogique garde toute son importance, même si elle apparaît moins prestigieuse que dans les années 1960. Avec la décentralisation, on l'a vu, les assistants de service social exerçant désormais sous la responsabilité des conseils généraux, tendent à être ramenés aux missions de protection autour de la famille. Par ailleurs, la montée de la pauvreté économique fait augmenter le nombre des situations et des dossiers à traiter, et tend à concentrer le travail professionnel sur des pratiques d'assistance classique. Les services sociaux des Caf, souvent déconventionnés de leurs missions de polyvalence après la

décentralisation, en reviennent aux fonctions traditionnelles du service social spécialisé en direction des familles allocataires, même si, ici ou là, tendent à se consolider des missions nouvelles autour du développement social local ou des équipements sociaux de proximité. En revanche, des professions comme les conseillères en économie sociale et familiale, ou les animateurs, semblent davantage bénéficier du contexte. Leurs qualifications, soit correspondent mieux aux attentes des institutions, soit sont suffisamment souples et diversifiées pour leur permettre d'occuper des fonctions au sein des dispositifs nouveaux. La diversité des postes occupés a toujours caractérisé la profession d'animateur au point, on l'a vu, de la rendre difficilement « recensable ». Quant aux qualifications des conseillères, centrées sur la gestion du budget familial, elles trouvent à s'inscrire dans les soucis gestionnaires sur lesquels tendent à se replier les stratégies institutionnelles tout en étant capables de développer des fonctions d'organisation dans des dispositifs d'action collective.

Se forme ainsi la vision d'un « noyau dur » rassemblant les pratiques qui tendaient à se rapprocher quand émergeait au début des années 1970 la figure d'un travail social en voie d'unification. Désormais, cet ensemble apparaît de nouveau scindé entre un groupe de professions exerçant leur métier auprès d'individus dans le cadre d'établissements et de services où les préoccupations gestionnaires sont prééminentes, et un autre groupe exerçant son métier dans le cadre de services à vocation généraliste – le service social départemental – ou impliqués dans les dispositifs nouveaux de l'insertion, des politiques de la ville ou du développement social. De plus en plus, du reste, le terme de « travail social » ne semble être réservé qu'au second groupe¹.

Dans cette vision, tout un ensemble de professions vient s'agglomérer à ce noyau central recomposé. « En dessous » des fonctions d'assistance se développent toute une myriade de métiers précaires au gré des financements de projets. Les statuts sont souvent fragiles, avec de nombreux recours aux emplois aidés de type Contrat emploi solidarité ou emploi villes². Les missions peuvent être temporaires et correspondre pour ceux qui les occupent à des parcours d'insertion. « Au-dessus » du travail social, devenu *stricto sensu*, se seraient développés tous les métiers nouveaux, nobles, modernes du développement social, avec une dimension collective plus affirmée et une inscription dans les nouvelles politiques sociales locales.

Et autour de ce noyau et de sa périphérie, toute une série d'évolutions de métiers n'appartenant pas au social, voit leurs fonctions inclure de plus en plus une dimension « sociale ». Ainsi en est-il des agents de guichet, non

1. Voir les rapports Fragonard et Durrleman déjà cités (chapitre 2).

2. Voir chapitre 3.

seulement des administrations sociales, de plus en plus directement confrontés au public, du fait de la tendance à déconcentrer les lieux de gestion, à rendre plus continues les fonctions d'accueil et de traitement de dossier. Mais cette évolution existe aussi dans les autres administrations : on a vu plus haut la manière dont EDF sensibilisait ses agents aux problèmes de l'endettement et à ses aspects sociaux. C'est également le cas des agents de La Poste de plus en plus confrontés aux difficultés du public. Mais cette évolution vers une dimension sociale se produit aussi chez les concierges des grands ensembles, les chauffeurs d'autobus ou les agents de chemin de fer, les policiers pratiquant l'ilotage, les enseignants exerçant dans une ZEP, les employés municipaux d'entretien sensibilisés aux problèmes du public, etc. Certains de ces métiers voient même leur contenu évoluer, c'est par exemple le cas des concierges qui deviennent de véritables agents de médiation entre les locataires et le bailleur.

Enfin, « tout en bas » de ce halo, se développent les emplois familiaux favorisés par l'incitation fiscale. Et, « tout en haut », les élus ou les agents territoriaux chargés d'appliquer les politiques locales interfèrent avec l'ensembles des acteurs du champ.

En effet, les frontières entre toutes ces fonctions sont poreuses et mobiles, et elles ne sont ici tracées que dans une perspective descriptive.

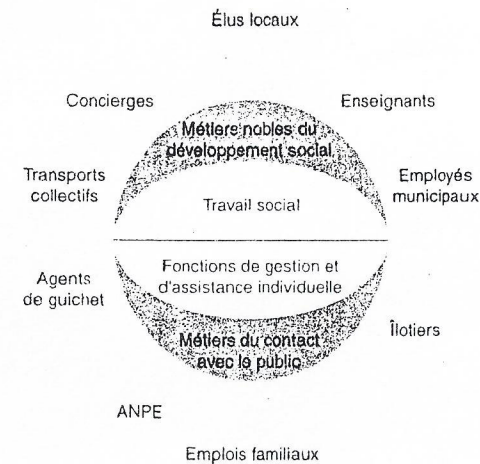


Figure 4.
L'expansion du social

Cette vision correspond à l'idée à la fois d'une recomposition et d'un développement du social. Mais, en suivant notre hypothèse, on peut aussi produire une vision inverse, qui montre un social de plus en plus réduit par la combinaison de quatre logiques :

- la première est la logique de marché qui tend à détacher d'une stricte gestion sociale tout ce qui correspond à de la demande solvable, soit directement sur le marché, soit par la mise en œuvre de système de solvabilisation¹;
- une deuxième logique consiste à revenir au bénévolat pour traiter toute une série de problèmes sociaux en mobilisant la société civile;
- une troisième tend à remplacer par des emplois familiaux des fonctions jusqu'ici assumées par des associations ou des services publics;
- enfin, quatrième ligne de fuite, les populations elles-mêmes tendent à développer des formes de solidarité à l'écart des institutions traditionnelles.

D'où une seconde figure alternative à celle de l'expansion qui montre un social de plus en plus réduit sous l'effet combiné de ces quatre logiques de substitution.

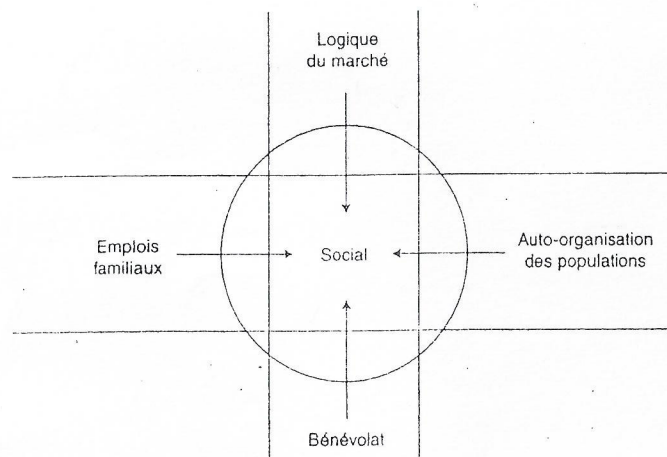


Figure 5.
L'implosion du social

1. Comme, par exemple, dans le cas de la prestation autonomie pour les personnes âgées dépendantes. Prévues en 1995, la mise en œuvre de ce dispositif a été retardée et partiellement mise en place en 1996.

Mais ces deux visions doivent rester pour le moment ouvertes. L'une montre un social en expansion, en recomposition. L'autre montre un social peu de chagrin replié sur les secteurs les plus traditionnels, c'est-à-dire le champ couvert par la loi de 1975 sur les handicapés, et le secteur de l'aide à l'enfance. Les deux évolutions possibles résument les tensions qui traversent et organisent le social au milieu des années 1990.

Si on regarde maintenant ce que nous avons appelé dans un premier temps la « périphérie » du social, c'est-à-dire les parties les plus hautes et les plus basses de la figure 3, on peut commencer à y voir apparaître des dénominations nouvelles des fonctions occupées autour de quatre grands types.

1. Le premier concerne les fonctions d'ingénierie sociale : chefs de projet, coordinateurs, chargés de mission. Ces postes comportent des missions d'enssembler. Ce sont des postes d'encadrement technique, en général très proches du politique. La référence est ici le chef de projet dans les politiques de la ville. Il est capable de gérer à la fois la complexité des relations entre les acteurs de terrain et la complexité des différents dispositifs.

2. Le deuxième type de fonction se range sous le terme de médiation. On y trouve les médiateurs de justice, créés dans la ligne du rapport Bonne-maison autour des bureaux d'aide aux victimes. Mais ces fonctions peuvent s'étendre à la gestion des petits conflits. Ces fonctions se rangent plutôt dans les métiers « nobles », même si elles sont souvent occupées par des bénévoles. Il existe aussi des « médiateurs santé » avec des missions relatives à l'accès au soin liés au développement de la toxicomanie. À l'autre bout, on trouve une multitude de médiateurs dans les quartiers, les équipements, les bibliothèques, chargés de faire le lien – on a envie de dire : de faire le tampon – entre les institutions et les populations. Le plus souvent, ceux qui occupent ces fonctions sont choisis en raison de leur proximité avec les publics. Les postes sont généralement précaires : ce sont des contrats à durée déterminée, voire des contrats emploi solidarité. Entre ces deux extrêmes, on trouve les fonctions de médiation entre les publics et l'emploi : dans les missions locales, les PAIO¹. Leur mission consiste à faire le lien entre l'offre et la demande d'emploi à l'échelle d'un territoire.

3. Avec le troisième type de fonction, on touche déjà au halo qui entoure la figure ci-dessus : ce sont tous les métiers de l'accueil du public.

4. Enfin, un quatrième type s'organise autour de l'accompagnement social. Le terme regroupe toutes les missions de suivi du public dans un parcours d'insertion. Cet accompagnement peut se faire par rapport au logement, à la santé, à l'emploi.

1. Permanences d'accueil pour l'information et l'orientation.

Mais si l'on reprend ces quatre types de dénomination : ingénierie sociale, médiation, accueil, accompagnement social, on est en fait devant des terminologies qui servent depuis toujours à qualifier les interventions et les fonctions des travailleurs sociaux.

C'est pourquoi il faut prendre avec prudence cette première perception d'un noyau qui se serait complexifié et qui serait désormais entouré d'une périphérie et d'une nébuleuse de métiers nouveaux. Cette vision doit être confrontée à celle de l'évolution de l'ensemble du champ social, du passage d'un âge du social à un autre, et de l'incertitude de ce passage. On aurait ainsi plutôt deux « social » en superposition, en tension. C'est aussi l'hypothèse d'un changement des référentiels de l'action professionnelle qui doit être examinée. En tout cas, sans doute faut-il dépasser l'image de métiers anciens aux compétences obsolètes et de métiers nouveaux aux compétences nouvelles.

Derrière cette opposition, on voit apparaître les enjeux qui travaillent le social au cœur même des professionnalités. C'est ce que confirme l'enquête sur les professionnels de l'intervention sociale dont on va maintenant rendre compte.

DU TRAVAIL SOCIAL À L'INTERVENTION SOCIALE

On assiste, du travail social à l'intervention sociale, à un étrange passage, d'autant plus tumultueux, que la fascination du nouveau cache non seulement des permanences invisibles et plus encore des régressions formidables vers des formes de traitement de la question sociale antérieures à celles que l'État social avait laborieusement mises en place. Ainsi, sous couvert de la dépasser, l'insertion vient prendre la place de l'assistance, au nom des valeurs de la société du travail, et la logique de développement social cultive son échec en reniant sa généalogie avec le travail social forgé au sein de l'État social. En deçà de ces luttes pour occuper les positions légitimes dans le champ, on assiste bien à la confrontation de deux stratégies politiques pour traiter la question sociale. D'un côté, celle de l'État social, protectrice, réparatrice et assistantielle, de l'autre, celle de l'État libéral, qui cherche à rompre avec l'assistance au nom de la responsabilisation de l'individu, mais surtout pour satisfaire aux impératifs de la compétitivité économique. Mais, faute de garder liés ensemble le programme protecteur de l'assistance républicaine et le projet d'émancipation individuelle et collective, inscrits dans l'action sociale, l'insertion prépare en douceur, j'allais dire en douce, le programme de l'idéologie du *workfare* : pas d'allocation ni de secours sans contrepartie.

Ce sont donc les stratégies politiques qui changent et se confrontent. Au front de la question sociale, les problèmes ne sont pas nouveaux. Simplement les pauvres, on dit aujourd'hui les « exclus », sont plus nombreux. Et les réponses de l'État social s'étiolent. C'est donc l'offre qui change, c'est-à-dire l'ensemble des réponses que les institutions apportent, et non pas la demande des individus. Toute demande s'énonce et s'adapte à l'offre qu'elle perçoit. C'est donc quand l'emploi s'affaiblit et que le chômage augmente, que l'insertion par le travail devient la seule réponse offerte.

On rejoint ici l'hypothèse déjà formulée : les systèmes de qualification, les postes organisés par la structuration de l'offre et les fonctions exercées se transforment, tandis que les compétences requises par ceux qui restent confrontés à l'expression de la souffrance sociale des sujets, demeure la même.

Ce sont du reste les constats que met en lumière une recherche menée dans le département du Nord sur l'évolution des professions et des métiers du social¹. La recherche produit trois résultats empiriques principaux.

1. D'abord, elle établit que les « nouveaux » professionnels présents dans le champ de l'intervention sociale, non titulaires des diplômes traditionnels du social, sont très peu nombreux : moins de 3 % des intervenants recensés². Mais ce constat ne doit pas en cacher un autre beaucoup plus massif : il n'y a pas confusion entre nouveaux postes et nouveaux professionnels. En effet, les nouveaux postes sont très nombreux : politiques d'action sociale municipales, politiques de la ville, insertion, missions locales, etc., et nombreux aussi sont les diplômés du social à occuper ces postes. Assez souvent, ils ont acquis des formations complémentaires. Le constat est connu : discontinuité dans les postes et les fonctions, continuité dans les compétences individuelles pour exercer les métiers.

2. Deuxième constat : les professionnels de niveau III (les assistants de service social, éducateurs spécialisés, animateurs, conseillères en économie

1. Ce programme qui a réuni de nombreux partenaires a été piloté par la Mre de 1995 à 1998. Intitulé *Observer les emplois et les qualifications des professions de l'intervention sociale*, il a réuni sept équipes de recherche dans sept départements. On ne donne ici qu'un aperçu des résultats de cette recherche pour le département du Nord. Notons que l'essentiel des constats rappelés ici sont partagés assez largement par les sept équipes. Mais les interprétations que nous en faisons sont de notre propre responsabilité. On trouvera des analyses plus développées de cette recherche dans Michel Autès, *Du travail social à l'intervention sociale. Un Nouvel épisode des aventures fabuleuses du mouvement immobile*, Lille, Ifresi-CNRS, 1998. Les résultats globaux du programme paraîtront au début de l'année 1999.

2. Le questionnaire a balayé plus de 3 000 employeurs du secteur sanitaire et social et des secteurs connexes : villes, Conseil général, missions locales, entreprises d'insertion, équipes ville, bailleurs sociaux, associations caritatives, etc. Après redressement des réponses (le taux de réponse dépasse 80 %), on évalue à environ 17 500 professionnels les intervenants sociaux dans le département (24 000 si on y ajoute les assistantes maternelles du secteur privé), soit 2,8 % des actifs occupés du département.

sociale et familiale, etc.) ne sont pas déqualifiés : ils continuent à occuper des emplois stables, sur des contrats de titulaires ou à durée indéterminée, et plus souvent à temps plein, plus que tous les autres professionnels.

3. Enfin, troisième constat, les professionnels les plus nombreux sont des professionnels de niveau IV et V, souvent non diplômés, exerçant le plus souvent leur métier au domicile : aides ménagères, assistantes maternelles, mais aussi aides médico-psychologiques ou moniteurs éducateurs, diplômés de jeunesse et sports.

C'est donc à une mutation d'ensemble du système professionnel à laquelle on assiste, autour de quatre évolutions centrales.

1. D'abord, comme le montre la montée en puissance des métiers du domicile et des métiers inférieurs au niveau III, c'est une déqualification de l'appareil du social qui se produit. Tout se passe comme si, devant la montée en charge des problèmes sociaux, on essayait de faire face en diminuant les coûts de la prise en charge en substituant globalement de l'emploi moins qualifié à de l'emploi qualifié, et en privilégiant les réponses matérielles. De plus, ces professionnels exercent plus souvent à temps partiel et sur des postes précaires.

2. Ensuite, on voit apparaître de nouvelles organisations de travail autour d'une taylorisation des fonctions sociales : séparation des fonctions d'accueil et des fonctions de traitement des dossiers, spécialisation par domaines (insertion professionnelle, insertion sociale, santé, logement...), coupure croissante entre fonctions de conception et fonctions d'exécution. Il faut noter que cette évolution, outre qu'elle est à rebours de ce qui se passe dans l'industrie et les services marchands, où l'on cherche surtout à enrichir les tâches, à augmenter la polyvalence, à diminuer les lignes hiérarchiques, etc., est en complète contradiction avec les discours sur la prise en charge globale et sur le développement social comme projet collectif mobilisant les usagers. C'est non seulement l'individu, mais l'individu parcellisé, qui est l'objet principal de l'action.

3. C'est du reste ce que confirme la troisième évolution constatée : la tendance à inscrire le travail social dans une stricte logique de service centrée sur la réponse immédiate apportée au client, en rupture avec le schéma traditionnel de la prise en charge et d'accompagnement dans le long terme¹. La logique de l'urgence et du court terme prédomine désormais.

1. On trouvera dans le n° 241 de la Revue *Esprit*, mars-avril 1998, intitulé *À quoi sert le travail social ?*, de remarquables descriptions de cette logique opposée à la culture du projet éducatif. Autant le numéro de 1972, cité au chapitre I, présentait une remarquable unité autour des théories du contrôle social, autant le numéro de 1998 montre beaucoup d'incertitudes quant à l'interprétation du travail social. Demeure cependant la question récurrente : « À quoi ça sert ? »

Évolution d'autant plus problématique qu'il y a un véritable doute sur la pertinence et la qualité des réponses apportées alors même qu'elles prétendent mesurer leur efficacité à leur capacité d'intégrer les individus dans l'emploi¹. Là aussi, cette évolution se produit en totale contradiction avec les discours convenus sur le passage de la logique d'assistance à la logique du projet collectif de développement social. L'insertion, qui est au cœur des pratiques inscrites dans la logique de service, est exclusivement centrée sur l'individu et sur la construction de parcours individuels. Les professionnels eux-mêmes construisent la différence qu'il y a entre l'accompagnement et le suivi : quand on travaille avec 50 personnes ou familles, on parle d'accompagnement, quand on suit de 180 à 350 jeunes dans une mission locale ou autant de bénéficiaires du RMI dans un service spécialisé, on parle de suivi. C'est ce que nous analysons comme faire le même métier dans des postes différents, car les gestes techniques de base, ceux qui sont inscrits dans la compétence relationnelle, demeurent les mêmes : écoute, diagnostic, conseil...

4. Dernière évolution enfin, qui résume les trois précédentes : les modifications constatées au sein des systèmes professions-métiers portent pour l'essentiel sur les organisations de travail, sur les compétences collectives de l'appareil du social lui-même et sur les missions qui lui sont assignées. Parce que justement, c'est l'énoncé politique des missions qui constitue aujourd'hui le point faible de l'édifice. Les politiques publiques énoncent des modes d'emploi et des procédures à suivre. Elles s'inscrivent dans un temps suspendu, un espace de transition. Elles ne se projettent pas dans la

1. C'est ce que note Jacques Ion dans son dernier livre, *Le Travail social au singulier*, Paris, Dunod, 1998. « L'intervenant n'a guère à offrir que la relation elle-même » (p. 101). Notons que ce que dit Jacques Ion de l'intervention sociale, en prétendant l'opposer au travail social, s'applique complètement à la définition qu'on a donnée du travail social tout au long du présent travail. Ainsi, nous reprenons complètement à notre compte la description qu'il donne : « On pourrait alors avancer l'hypothèse suivante : dans les situations de contact avec les publics du front, le travail de l'intervenant social aurait finalement de plus en plus pour objet de constituer autrui en "personne" (et plus seulement en "ayant droit") ; bref, autant que de travail social, c'est de travail d'instauration et de restauration "identitaire" qu'il s'agirait. Le propre d'un tel travail serait ainsi, à la différence de la relation d'échange instituée dans le marché, et à la différence de l'interaction constituée dans l'espace communautaire ou indifférencié, de produire une relation instituant l'autre en personne sur un espace public » (p. 108). C'est exactement de cette façon que nous définissons ici le travail social, à cette différence que nous lui reconnaissons la double capacité de produire des ayants droit et des personnes reconnues et se reconnaissant dans l'espace public, c'est-à-dire, des citoyens. Point n'est besoin de décréter la fin du travail social pour énoncer ce programme, comme du reste Jacques Ion le reconnaît à maints détours de son analyse, en disant que cela le travail social le faisait déjà (pp. 83, 110, 111, 135 et 140). De même, nous le suivons également quand il affirme la spécificité des compétences relationnelles de l'intervenant social.

durée, ce sont des politiques faites pour attendre des jours meilleurs. À la différence des politiques d'action sociale des années 1960-1970, les politiques des années 1980-1990, entièrement subordonnées aux impératifs de la création d'emplois, sont inscrites dans un horizon du court terme sans capacité de tracer les perspectives d'un avenir désormais déserté par le mythe du progrès.

La question se pose donc, en effet, de savoir jusqu'à quel point les idéaux de promotion et d'émancipation des individus et des groupes portés par l'exercice des métiers du social, pourront continuer à s'exercer dans le contexte d'une conception entièrement libérale de la relation de service appliquée au travail social.

Au terme de cet examen de l'évolution des professionnalités au sein du social, on peut retirer deux observations majeures qui se complètent et une interrogation qui demeure, significative de l'incertitude qui caractérise le social dans son entier.

La première observation montre la stabilité des professions sociales au cœur des dispositifs du social, fussent-ils nouveaux et en complet remaniement. Certes, de nouveaux professionnels, issus de formations universitaires sont apparus, notamment dans le cadre des politiques de la ville. De même, de nouvelles fonctions de médiation, de « *reliance sociale*¹ », pour reprendre la belle expression de Marcel Bolle de Bal, apparaissent à la périphérie des professions traditionnelles. Mais loin de ressembler à un raz de marée, l'apparition de ces nouveaux professionnels se fait aux marges du social. Par ailleurs, les missions qui leur sont assignées font partie des fonctions les plus traditionnelles du social. S'il n'y a pas rupture dans les compétences mobilisées, en revanche, il y a un changement important dans la définition des postes : à la fois une plus grande proximité avec les politiques locales et une plus grande précarité des statuts. On lit ici directement les effets des politiques publiques sur la définition des qualifications.

Mais, et c'est la deuxième observation, cette permanence affichée dès qu'on quitte le terrain des énoncés volontaristes et autoproclamés sur les transformations du social, cache des ruptures peut-être plus profondes au sein même des professions du social. Les foyers d'innovations les plus importants, les créations de « *nouveaux métiers* », se situent au sein des collectivités locales. Il est frappant de constater que, derrière le discours qui répète la non-adaptation des travailleurs sociaux aux nouveaux objectifs

1. Marcel Bolle de Bal, « *Reliance sociale, recherche sociale, action sociale* », Programme national de recherche en sciences sociales, Bruxelles, 1978 ; *La Tentation communautaire*, Bruxelles, Éditions de l'université, 1985. Voir aussi Marcel Bolle de Bal (Éd.), *Voyage au cœur des sciences humaines. De la reliance. Tome I Reliance et Théories*, Paris, L'Harmattan, 1996.

des politiques publiques, on trouve pour piloter et diriger ces politiques... des travailleurs sociaux. Ces derniers seraient ainsi incompétents pour mettre en œuvre sur le terrain les nouvelles politiques, mais seraient performants pour les concevoir et les piloter¹. Les transformations internes du social et donc les modifications des conditions d'exercice des métiers du social constituent l'essentiel des changements constatés, qui sont moins spectaculaires. Ils n'en constituent pas moins, sans doute, l'évolution la plus décisive et qui apparaît, en quelque sorte comme un remaniement de la double compétence interne au travail social que nous avons montré tout au long des chapitres précédents. Comme si la logique du projet collectif devenait plus importante que les objectifs d'adaptation et de réparation des individus. Mais, et c'est l'essentiel de cette seconde observation, ce remaniement n'opère pas ses effets car il est instrumentalisé par une volonté de couper et de séparer ces deux logiques dont la coexistence est nécessaire à l'efficacité du travail social. C'est la capacité de lier enjeux collectifs et épreuves personnelles, pour reprendre une seconde fois cette distinction heuristique², qui est au cœur de l'efficacité symbolique du travail social.

Mais comme le chapitre précédent conduisait à une sorte de carrefour du social incarné dans la catégorie, à la fois représentation et pratique, de l'insertion, l'approche des professionnalités amène à une interrogation similaire : le social est-il toujours le même ? On peut poser autrement cette question en se demandant maintenant si les changements sont là où semble l'indiquer la vulgate qui accomplit la célébration des nouvelles politiques publiques. Au fond, dans tous ces métiers de l'insertion, de la ville, de la médiation, on trouve les fonctions les plus traditionnelles du social. Qu'on se souvienne des missions civilisatrices que s'octroyaient les maisons sociales évoquées dans notre premier chapitre, où les référentiels que véhiculaient les thématiques de l'hygiène sociale³. La civilité dans les banlieues, l'intégration dans la nation, la thématique de l'exclusion qui marque la question sociale contemporaine jouent exactement dans les

1. Ainsi, à Lille, on trouve à la tête du staff chargé des politiques de la ville un assistant de service social et un éducateur spécialisé ; à la mission locale un animateur et un éducateur ; au service logement, un assistant de service social ; aux actions collectives, une infirmière titulaire d'un DUT (animation). Le constat est analogue à Tourcoing, Roubaix et Valenciennes. En revanche, il est vrai que si l'on regarde les chefs de projets des contrats ville ou les agents travaillant dans les missions locales, on trouvera une proportion plus importante de diplômés extérieurs aux professions sociales classiques.

2. Empruntée, rappelons-le, à C. Wright-Mills, tr. fr. *L'Imagination sociologique*, Paris, Maspéro, 1967.

3. On peut citer ici le beau livre de Lion Murail et Patrick Zylberman, *L'Hygiène dans la République. La Santé publique en France ou l'utopie contrariée (1870-1918)*, Paris, Fayard, 1996. Il montre les croisements permanents des préoccupations liées à la santé publique avec les stratégies de l'assistance.

mêmes registres simplement déplacés. La modernité, par conséquent, n'est pas là où on la croit – où on veut faire croire qu'elle est. Ce qui apparaît comme nouveau n'est que la répétition – sous la forme de la farce s'agissant d'une répétition de l'histoire – des problématiques les plus vieilles à l'origine du social et du travail social dont nous avons retracé la généalogie. Et peut-être, pour aller jusqu'au bout du paradoxe, la vraie modernité du social se cache-t-elle au sein des compétences des professionnels du social que les discours du temps cherchent à faire passer pour obsolètes.

Mais il n'y a pas d'efficacité du social sans cette forme de paradoxe qui le travaille. Si l'on ne veut pas voir le social dégénérer en une assistance généralisée d'individus atomisés, il faut donc retisser les généalogies du travail social dans leur double référence où l'assistance coexiste avec les idéaux démocratiques de la promotion, de l'auto-organisation et de l'émancipation. Mais pour cela, il est nécessaire d'assumer la part d'illégitimité que comporte nécessairement un travail social qui ne s'identifie pas entièrement avec les institutions de la société. Illégitime, disons-nous, pour qualifier le travail social. C'est sa raison d'être : d'être à la limite du social, aux limites des sujets. À la fois mandaté par les institutions, mais tirant aussi sa légitimité des individus, de leurs besoins et de leurs droits : le travail social est cet entre-deux, ce *no man's land* du lien, entre l'exigence du collectif et la singularité des sujets. Et il l'est d'une manière toute spécifique dans les situations où l'articulation entre le collectif et le sujet ne s'opère pas correctement, où le lien social et l'identité qu'il produit se trouvent défaillants.

C'est pourquoi, et c'est la limite radicale de toutes les approches qui mettent en avant les aspects instrumentaux du travail social, ses effets sont avant tout de nature symbolique, ses prestations sont des prestations identitaires vis-à-vis desquelles les aspects instrumentaux ne sont qu'autant de moyens. C'est à raison qu'on stigmatise le travail social dès qu'il fonctionne comme une bureaucratie pour laquelle les moyens deviennent plus importants que les fins qu'il poursuit. Mais au nom de cette critique légitime, on ne saurait lui reprocher d'être cet espace, à la fois pathétique et tristement banal, où peut s'accueillir toute souffrance, toute parole perdue et toutes les déshérences nées des ruptures du lien social. C'est cet espace d'autonomie qu'occupent des professionnels qui doivent accepter d'être sans lieu, sans pouvoir, sans identité, tacticiens plutôt que stratèges pour reprendre la belle distinction de Michel de Certeau, et de vivre l'inconfort de cette position, qui seule peut permettre d'accueillir les paroles perdues et les identités défaits.

Le « malaise dans le travail social » fait partie du travail social. Mais ce malaise est nécessaire. Il ne naît pas du constat d'un échec ou d'une impuissance à remplir les missions qui lui sont assignées. Il est profondément lié

aux incertitudes de la démocratie que souligne Claude Lefort. Et c'est bien à raison que Jacques Ion¹, comme d'autres, parlent de cléricature pour qualifier cette place et ce rôle : le travail social a aussi bien affaire aux tensions du gouvernement démocratique qu'aux misères de la condition humaine. Les fonctions symboliques qu'il remplit ne sont qu'un équivalent du rapport au sacré dans une société laïcisée. C'est non seulement l'honneur d'une démocratie que de supporter l'illégitimité de ce lieu, et ses impertinences. Mais c'est surtout une nécessité : car l'utilité du travail social, dans les fonctions symboliques qu'il remplit, risque de ne jamais apparaître autant que lorsqu'on se sera mis dans la position de s'en passer.

La poursuite des idéaux républicains et démocratiques passe donc par un renouvellement du travail social et de son projet émancipateur et producteur de changement social, et non par son déclin programmé.

Encore faut-il une société suffisamment démocratique pour admettre l'existence de cet espace ambigu, sans lui renvoyer son illégitimité nécessaire comme un défaut qui le frappe d'inefficacité. Le travail social est fragile comme les souffrances et les malheurs qu'il côtoie. C'est aussi le prix de son efficacité. Dès lors qu'on ne lui propose plus que de lutter contre l'exclusion, c'est déjà reconnaître que la partie est perdue, à travers la représentation d'une société qui aurait un dehors. Étrange et dangereuse formule qui signifie que nous serions en train de quitter la société démocratique à laquelle une partie du peuple souverain n'appartiendrait déjà plus.

C'est pourquoi la reconstruction d'une légitimité politique autour d'une intervention sociale territorialisée passe par un renforcement des professionnalités du social et une transformation de leur organisation de travail. Michel Chauvière, ou Christian Bachmann, parmi beaucoup d'autres, en ont dressé le diagnostic il y a déjà longtemps.

« Finalement, en cette période de crise et de changement politique, la généralisation du travail social impose donc la transformation, voire la dilution, de ses principales formes instituées. Le travail social n'est plus et ne peut être l'apanage des seuls travailleurs sociaux². »

On peut souscrire à ce constat sans aller à l'excès d'un travail social sans les travailleurs sociaux, ce qui serait, on l'a dit, aller à l'encontre du projet de renouvellement qu'on appelle. Ce sont bien les organisations de travail et leur mode d'instrumentation par les politiques publiques qui constituent le vif de la crise actuelle, et non l'insuffisance des compétences

1. Jacques Ion, « La fin des petits clercs », dans Jacques Donzelot (sous dir. de), *Face à l'exclusion. Le Modèle français*, Paris, Le Seuil, coll. Esprit, 1991, pp. 99-115.

2. Michel Chauvière « Travail social : le choc des légitimités », *Le Monde diplomatique*, novembre 1983. Voir aussi l'article de Christian Bachmann « Le travail social entre décadence et renouveau », *Ancre*, n° 6, janvier-mars 1986.

des professionnels, même si celles-ci doivent aussi évoluer. Leur socle est cependant suffisamment solide.

Le travail social – appelons-le l'intervention sociale pour indiquer ses déplacements –, c'est aujourd'hui plus de 300 000 professionnels. À ceux là vont se joindre bientôt une bonne partie des emplois créés dans le cadre public et associatif par le plan Aubry pour l'emploi des jeunes. Cette armée pacifique a besoin qu'on lui indique où sont ses missions, faute de quoi elle s'épuisera dans la ligne Maginot du social à régler des problèmes d'intendance.

Cela passe par des énoncés politiques démocratiquement construits sur les liens du social et des subjectivités.